Journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises
et des associations de professionnels communaux
N°78 | automne 2021

Point COMMUNE *!*

Point* DOSSIER ÉLU·ES *!

A la rencontre des élu·es de la nouvelle législature

pp. 15-33

Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par Retraites Populaires

cip caisse intercommunale de pensions

Photo de couverture:
© Flamingo Images

SOMMAIRE!

***Point* UCV!**

L'essentiel ____ p. 2

Des petites communes qui s'engagent pour la durabilité ____ p. 4

Aménagement du territoire: où en sont les communes vaudoises? ____ p. 7

La constitution du secrétariat de l'UCV, toute une histoire ____ p. 10

***Point* DOSSIER ÉLU·ES!**

Interviews de dix élu·es ____ p. 15

La nouvelle législature en chiffres ____ p. 33

***Point* COMMUNE!**

Les communes vaudoises actrices à l'international ____ p. 34

Des outils de sensibilisation variés pour le tri et la réduction des déchets ____ p. 37

Info Seniors Vaud, une nouvelle plateforme dédiée aux seniors ____ p. 40

Des experts bénévoles au service des associations vaudoises ____ p. 43

***Point* RECETTE!** ____ p. 47

***Point* ASSOCIATIONS!**

AVDCH! Contrôles des habitants à l'heure du numérique ____ p. 48

SOPV / CDPV! Nouvelles présidences pour la législature 2021-2026 ____ p. 50

***Point* VAUD DU CIEL!** ____ p. 55

***Point* AGENDA!** ____ p. 56

100% From well-managed forests FSC® C000000

MADE SWISS

ÉDITO! Des compétences renouvelées

Les opportunités pour un·e élu·e en début de mandat sont multiples. Mais comment faire le tri, prioriser, décider, ou tout simplement incarner ce rôle nouveau ou renouvelé? Ce défi se pose pour chaque personne, quelle que soit son expérience politique, professionnelle ou personnelle et l'UCV est là pour accompagner chacun et chacune d'entre elles.

Eloi Fellay
Directeur de l'UCV

Dans ce numéro et à l'aube de cette législature, nous avons choisi de donner la parole à un·e municipal·e par district. Ces personnes ont des parcours variés et des personnalités différentes mais une même envie de s'investir pour leur commune et pour leurs concitoyen·nes. Par ce dossier spécial, il s'agit d'une part de montrer la formidable diversité de compétences mises, par le système de milice, au service des collectivités publiques mais aussi de donner un aperçu du NOUS constitutif de l'expression «Y en a point comme nous».

Il semble aussi utile de rappeler que les membres d'un exécutif ne sont pas seuls. Il y a les collègues, partenaires indispensables de confrontation des idées et d'ajustement des projets, mais aussi les collaboratrices et collaborateurs communaux expérimentés, dont les principales associations faîtières distillent à chaque numéro de *Point CommUNE!* des éclairages pertinents. Enfin, il y a l'UCV, qui, via son site internet, ses formations et ses conseils personnalisés, accompagne chaque membre de l'exécutif.

L'UCV a pour ambition de rester l'accompagnatrice de référence, la rassembleuse de bonnes pratiques et, finalement, la propagatrice de compétences pour les élu·es et employé·es des communes. Celui qui vous écrit est conscient que les attentes envers la Direction de l'UCV sont grandes. Je suis cependant convaincu qu'avec l'équipe du secrétariat, nous saurons nous montrer dignes de la longue tradition qui consiste à apporter un soutien professionnel à la principale association faîtière des communes vaudoises, soutien mis en exergue par l'article en page 10. Le secrétariat sera à la disposition des membres des organes de l'UCV qui seront élus le 3 novembre prochain pour poursuivre les buts de l'association, à savoir défendre les intérêts, les compétences et l'autonomie des communes vaudoises.

Les réussites de ces dernières dépendront de la capacité des personnes aux commandes à se respecter et à respecter les autres parties prenantes intéressées à développer le «vivre ensemble». Il s'agira de fédérer les compétences renouvelées pour concrétiser les projets et les évolutions nécessaires aux communes de ce canton.

Je vous souhaite une législature 2021-2026 remplie de petites et de grandes satisfactions.

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction
Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Patricia Audétat (AVSM) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Laurent Lanz (aVDaas) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

Contacter la rédaction
Stéphanie Andrzejczak (UCV) – Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ stephanie.andrzejczak@ucv.ch

Impression
PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces
Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapples 54 ■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page
idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel

OBTENTION D'UN LABEL DE CYBERSÉCURITÉ POUR L'UCV

L'UCV est la **première association à obtenir le label** de cybersécurité cyber-safe.ch. L'UCV encourage fortement les communes à suivre son exemple. D'autant plus que les membres de notre association bénéficient d'un rabais de 20% jusqu'au 31 décembre 2021! cyber-safe.ch identifie les vulnérabilités des PME et collectivités publiques et les aide à se protéger des cyber-attaques en leur fournissant des conseils pour la mise en place de solutions adéquates. L'UCV a également le plaisir de mettre à la disposition des communes, pour exemple, sa charte en termes de cybersécurité.

Plus d'infos sur ucv.ch/thematiques/securite/cybersecurite

UN ANNUAIRE 100% NUMÉRIQUE

L'**annuaire des communes vaudoises**, proposé par l'UCV, se déploie désormais exclusivement en ligne. Pour des raisons écologiques, d'obsolescence rapide des informations et de baisse des commandes, la version papier n'est plus éditée. N'hésitez pas à jeter un œil à cet annuaire de référence, mis à jour récemment étant donné la nouvelle législature et les deux fusions de communes du 1er juillet dernier.

A consulter sur ucv.ch/annuaire

NOUVEAU DESIGN POUR LE SITE WEB DE L'UCV

Le site web de l'UCV aborde depuis quelques semaines un nouveau design, modernisé. Les menus ont aussi été repensés pour être plus fluides à la navigation. Outre cette refonte graphique, **un nouvel outil de recherche** a été intégré au site. Il permet d'**effectuer des recherches dans tout le site**, c'est-à-dire autant dans l'annuaire que l'agenda ou le contenu des différentes pages. Les résultats sont classés – et peuvent être filtrés – par type de contenu (événement, annuaire, formation, etc.). La navigation sur ucv.ch a ainsi été optimisée pour être plus performante.

COMMUNICATION
ET MAGAZINE DE L'UCV

Depuis le 1er mai dernier, c'est Stéphanie Andrzejczak qui est en charge du magazine *Point CommUNE!* et de la communication de l'UCV. Âgée de 34 ans, elle est au bénéfice d'un diplôme de responsable communication et d'**une expérience de 10 ans** dans le domaine, notamment dans la gestion de plusieurs magazines. Pendant son temps libre, Stéphanie s'adonne à la pâtisserie, au découpage traditionnel suisse et à de nombreux sports.

LA COMMUNE DE DAILLENS REJOINT L'UCV

L'UCV est très heureuse que la commune de Daillens (district du Gros-de-Vaud) ait décidé de **rejoindre notre association** cet été. Soulignons que Daillens est l'une des communes pilotes dans le projet de modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), projet pour lequel l'UCV pilote le groupe de travail technique.

L'UCV compte dorénavant **275 communes membres** sur les 302 du canton de Vaud.

L'UCV ACCOMPAGNE
LES ÉLU·ES DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE !

Mentorat entre élu·es, **25 formations,** tutoriels vidéo, séances d'information, **conseils** juridiques, financiers et en aménagement du territoire ainsi qu'outils variés (manuel sur la gestion financière communale, outil AFEP, etc.) sont autant de prestations que l'UCV met à disposition de ses membres pour les accompagner durant cette nouvelle législature.

DÉVELOPPEMENT DE LA CYBERADMINISTRATION :
QUEL RÔLE POUR LES COMMUNES ?

Tel est le thème de la prochaine Rencontre de politique locale organisée par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). Cette dernière est organisée en partenariat avec les associations faîtières des communes romandes, représentées par la Commission romande de politique locale (CROPOL), dont l'UCV fait partie.

Cette journée réunira le **11 novembre 2021 à Chavannes-près-Renens** de nombreux·ses expert·es sur le sujet de la **cyberadministration**. Cet événement est l'occasion pour les acteurs communaux de débattre sur un sujet actuel grâce à la mise en perspective des pratiques communales dans un contexte plus large.

Plus d'infos et inscriptions sur unil.ch/idheap/rpl

Des petites communes qui s'engagent pour la durabilité : l'exemple de Ferreyres

La commune de Ferreyres s'engage activement depuis plus de vingt ans pour la durabilité. Mais quels éléments rendent possible le succès d'une telle démarche dans une commune de 300 habitant·es ?

Alexane Dubois
Stagiaire en politiques énergétiques et climatiques à l'UCV

L'engagement de la commune de Ferreyres en faveur de la durabilité remonte déjà à plusieurs années. Une taxe au sac y a été introduite en 2000, soit douze ans avant son adoption au niveau cantonal. En 2011, le village de 300 habitant·es s'engage dans un Concept énergétique. La quasi-totalité des projets prévus à l'époque ont été mis en œuvre dans les années qui ont suivi : création d'un fonds communal pour l'énergie, modernisation de l'éclairage public, achat d'un véhicule électrique pour la commune, développement de la production d'électricité, etc. Ces quelques exemples ont participé, avec d'autres, à augmenter la part d'énergie renouvelable et à réduire radicalement la consommation d'énergie sur le territoire communal. D'autres initiatives ont été menées afin, entre autres, de favoriser la biodiversité ou de valoriser les producteurs·trices locaux·cales. Une commission de développement durable a également été mise en place afin d'appuyer la Municipalité dans ce domaine.

Cette liste – non exhaustive – de projets invite à la réflexion sur la faisabilité d'une politique de durabilité dans une commune de petite taille : le cas de Ferreyres est-il une exception ou, au contraire, la preuve que ces initiatives sont accessibles à toutes les communes ?

Une question de personnes

« C'est avant tout une question de personnes » affirme Madame Maria Welham Ruiters, conseillère municipale à Ferreyres. Dans les petits villages, la Municipalité est présente sur tous les fronts, qu'il s'agisse de définir la politique à long terme de la commune ou de poser un panneau pour informer de la fermeture d'un parking. Ses membres ont donc un rôle prépondérant. Ainsi, la présence d'une personne très concernée par les questions énergétiques a servi de point de départ à la démarche de Ferreyres dans ce domaine. Son implication, ainsi que celle de sa successeuse, ont permis la concrétisation des actions définies dans le concept énergétique de la commune. L'investissement d'un seul individu n'est toutefois pas suffisant selon Maria Welham Ruiters pour qui la collégialité au sein de la Municipalité est fondamentale : « Il faut que toute la Municipalité soit convaincue et avance dans la même direction », sans quoi les projets s'essoufflent et ceux·celles qui les portent se découragent.

L'affaire de tous et toutes

Il ne suffit pas d'avoir une Municipalité engagée, la durabilité est l'affaire de tout le monde. Dans une commune de petite taille en particulier, il est déterminant de pouvoir compter sur le soutien de ses habitant·es et sur les compétences qu'ils·elles ont à offrir. « Parfois, c'est un peu le royaume de la débrouille » relève Maria Welham Ruiters. Dans ce contexte, chacun·e a quelque chose à apporter, que ce soit pour planter des arbres ou participer à la définition d'objectifs pour la commune. La commission de développement durable, avec laquelle la Municipalité collabore étroitement, permet notamment de valoriser toute une palette de compétences dans le domaine de la durabilité à travers des initiatives qui émanent de la population.

Il s'agit également de mobiliser l'ensemble des habitant·es à travers des mesures d'incitation (des subventions par exemple). La Municipalité de Ferreyres souhaiterait aller plus loin dans cette voie, l'idée étant non seulement d'encourager les gens à agir car ils ont à y gagner, mais aussi de les rendre sensibles à l'impact de leurs gestes.

Des ressources externes à exploiter

Bien que les communes disposent de nombreuses ressources internes, il existe d'autres formes de soutien auxquelles elles peuvent faire appel. Le Canton de Vaud est au bénéfice d'une expertise pointue dans de nombreux domaines et Maria Welham Ruiters rappelle que l'Etat est là pour répondre aux besoins des communes et fournir des conseils. La contrainte ? « Les ressources sont là mais il faut être d'accord d'investir un peu de son temps pour les mobiliser ». De nouvelles opportunités d'accompagnement sont d'ailleurs offertes aux communes par le biais du Plan énergie et climat communal[1] (PECC), dans lequel la commune de Ferreyres prévoit de s'engager, notamment un soutien financier pour un suivi par un·e spécialiste externe.

Au-delà de l'aspect financier, la municipale en charge relève spécifiquement le besoin de compétences ayant trait à la communication ainsi que davantage d'outils concrets qui permettent de gagner du temps dans les démarches. Ainsi, s'il revient aux communes de faire appel aux nombreux soutiens déjà existants, un appui cantonal adapté à ces besoins semble crucial pour l'avenir. >>>

FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE
BAUGUSS
GHISA STRADALE

FASA

CH - 1957 Ardon +41 27 305 30 30 +41 27 305 30 40 www.fasa.ch fontevoirie@fasa.ch

La conviction face aux obstacles

Les opportunités sont donc nombreuses et ne demandent qu'à être saisies. Le chemin n'est toutefois pas sans embûches et les contraintes budgétaires ainsi que les débats animés lors de séances du Conseil pourraient en décourager plus d'un·e. La solution de Maria Welham Ruiters pour faire face à ces difficultés est sans équivoque: «Il faut être convaincu·e. J'admets que le travail est conséquent et qu'il peut faire peur mais on ne peut pas ne pas le faire.» La volonté d'aller de l'avant est donc fondamentale et il importe de ne pas se laisser intimider par les obstacles qui se dressent devant les objectifs qui ont été fixés, faute de quoi ils ne seront jamais atteints.

Une vision à long terme

Les idées de projets futurs ne manquent pas au sein de la commune de Ferreyres et ils incluent principalement la mise en place d'actions dans le cadre du PECC. Parmi les projets envisagés figurent notamment des travaux de revitalisation de lisières de forêt, le développement de l'offre en transports publics, une amélioration supplémentaire du tri des déchets ou encore une réflexion globale sur la communication auprès de la population. Loin de s'essouffler, la politique de durabilité de Ferreyres est donc en pleine expansion. Si la Municipalité s'engage depuis plus de vingt ans dans ce domaine, elle a décidé, pour la première fois, de l'inscrire noir sur blanc dans un plan de législature. «La durabilité devient réellement un fil rouge et un fondement de notre manière de fonctionner. A chaque fois que quelque chose doit être fait, nous essayons d'intégrer ces enjeux dans notre réflexion» affirme Maria Welham Ruiters. Une vision sur le long terme qui s'inscrit finalement dans la continuité de ce qui s'est fait pendant les années précédentes.

La recette du succès, donc? Une Municipalité soudée et qui s'engage activement sur le long terme, le recours aux ressources existantes internes et externes à la commune et, surtout, une bonne dose de conviction. ■

1. Le PECC, destiné prioritairement aux communes sans personnel dédié aux questions d'énergie et de climat, propose un appui technique et financier pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans climat communaux. Plus d'infos: www.vd.ch/PECC.

DANIEL RUCH
ENTREPRISE FORESTIÈRE

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

De par notre activité, nous nous engageons activement à l'entretien durable des écosystèmes forestiers et de l'environnement, c'est pourquoi nous sommes certifié ISO 9001, ISO 14001, PEFC, FSC COC et COBS.

TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS/FORÊTS
ELAGAGE
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRANSPORT
GENIE FORESTIER

Entreprise Forestière Daniel Ruch SA
Z. i. de l'Ecorchebœuf 17 | 1084 Carrouge (VD) | www.danielruch.swiss
Tél. 021 903 37 27 Amanda Crisinel 079 517 74 34
Daniel Ruch 079 449 58 44

Des compétences à la mesure de vos attentes.

Au commencement, il y a toujours un géomètre.
Spécialiste du foncier, le cadastre, la topographie, les mises à l'enquête et les contrôles de stabilité sont ses terrains de jeux.
Et parce qu'il aime le travail millimétré, il s'est engagé à respecter une charte de qualité.

geometre-vd.ch

ORDRE VAUDOIS DES GEOMETRES

Aménagement du territoire: où en sont les communes vaudoises?

Début 2021, l'UCV a proposé – au personnel des services techniques et aux membres des municipalités vaudoises en charge de l'aménagement du territoire – un questionnaire afin de connaître plus précisément l'état d'avancement de leur commune dans la révision des planifications communales et les entraves rencontrées à ce sujet.

Robin Hottelier
Conseiller en aménagement du territoire à l'UCV

L'aménagement du territoire est au cœur de l'actualité et canalise l'attention à tous les échelons. Pour les autorités communales, il s'agit d'une prérogative importante. Le contexte actuel, avec le renforcement des agglomérations, la limitation des zones à bâtir et les différentes révisions réglementaires qui y sont liées, est souvent un parcours semé d'embûches.

Les résultats du sondage

Cinquante-quatre communes, soit près de 20% des communes membres de l'UCV, ont participé au sondage; les villes et villages étaient tous deux représentés.

Les résultats de ce questionnaire ont révélé que la quasi-totalité des communes interrogées s'attellent à réviser leur Plan d'affectation communal (PACom) et que le processus est globalement à un stade intermédiaire. Le sondage a permis de constater qu'il en est de même pour les planifications directrices auxquelles certaines communes sont soumises.

Les communes concernées ont en majorité atteint leur capacité d'accueil en termes d'habitant·es pour les quinze prochaines années. Elles ne peuvent ainsi accueillir de nouveaux habitant·es que dans la proportion qui leur a été respectivement attribuée. Pour l'emploi, la capacité d'accueil est plus élevée. On en déduit donc que le niveau des réserves diffère entre l'habitation et l'emploi. De manière globale, les communes ayant participé au sondage ont en moyenne affecté 6.2% de leur territoire pour la zone d'habitation ou mixte et 1.3% pour la zone d'activité.

Plusieurs questions du sondage – notamment sur l'utilisation de surface d'assolement (SDA), la construction hors de la zone à bâtir ou encore l'intégration de bâtiment digne de protection dans un contexte de densification – avaient pour objectif de connaître les stratégies auxquelles les communes font appel pour garantir leur développement.

Même si un processus de dézonage est en cours dans un grand nombre de communes par les nouvelles exigences de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), le sondage a mis en évidence que des possibilités de croissance et de développement existent (pour l'habitat et l'emploi) malgré tout. Dans la mesure où la zone à bâtir de nombreuses communes vaudoises a été considérée comme surdimensionnée dans ce cadre règlementaire révisé, ces possibilités de croissance se trouvent, entre autres, à l'intérieur du territoire urbanisé au travers de l'application des principes de densification. Finalement, la capacité de développement varie selon les communes, même si c'est dans les agglomérations que réside une part importante des surfaces dévouées à l'accueil de la croissance du logement et de l'activité. >>>

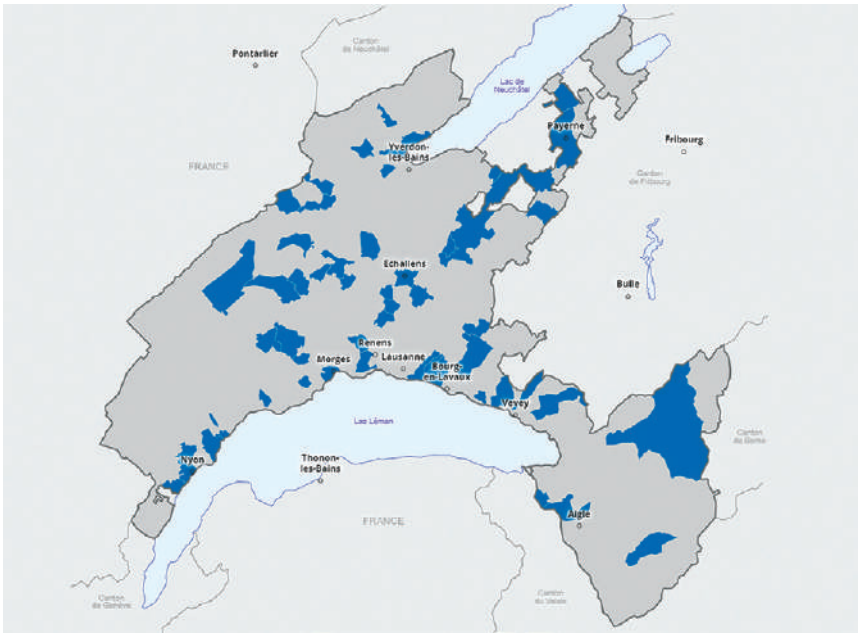

En bleu, les communes ayant répondu au sondage. Carte © Etat de Vaud – StatVD, DCG et DGNSI

Les suites données par l'UCV au sondage

Les planifications communales occupent ainsi beaucoup les communes vaudoises et cela suscite toute une série de mécanismes, parfois nouveaux, à mettre en œuvre. Afin d'épauler les communes dans les procédures qu'elles doivent suivre dans ce domaine, l'UCV va accroître ses prestations sur le sujet.

Par ailleurs, le sondage a révélé que les communes aimeraient un appui sur d'autres thématiques importantes telles que le prélèvement de la plus-value, les affectations transitoires, les constructions hors zone à bâtir ou encore les dispositions relatives au permis de construire. L'enjeu est donc aussi de pouvoir appuyer les communes sur ces thèmes.

Thématiques sur lesquelles les communes aimeraient un appui

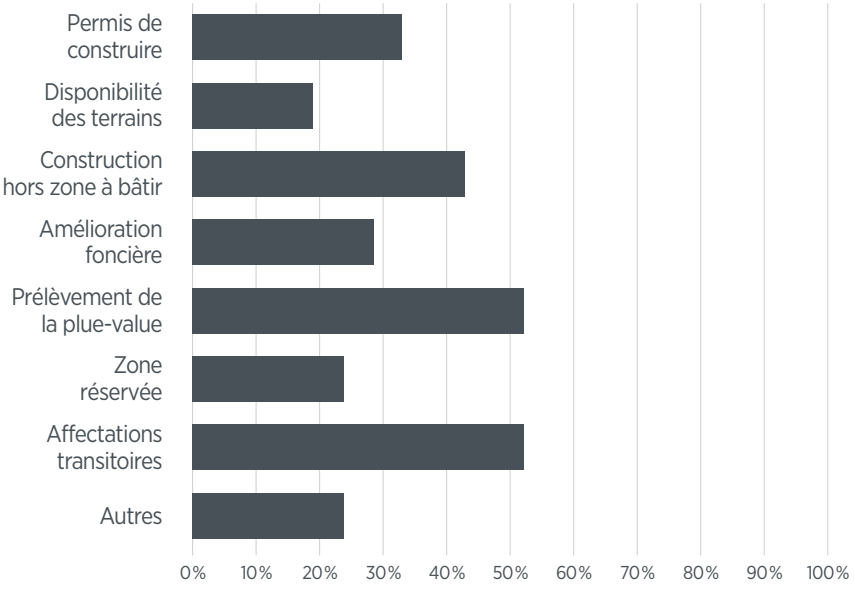

Bien que l'UCV prenne déjà position et représente ses membres dans le cadre des différentes consultations publiques en aménagement du territoire, elle souhaite pouvoir en faire davantage. Un accompagnement des communes selon une approche plus évolutive et basée sur leurs besoins pourrait être notamment proposé. Parallèlement, un groupe de travail, constitué de représentants désignés par le Comité de l'UCV, est dédié à ce sujet et va être activé plus largement dès l'élection de ses nouveaux représentant·es.

La volonté est ainsi de pouvoir se rapprocher des organes et des personnes de terrain, notamment les services techniques des communes

et les représentants du domaine de la construction, afin de pouvoir offrir de multiples services dans le domaine.

Plus d'infos

Rendez-vous sur la page du site web de l'UCV dédiée à ce sujet: ucv.ch/territoire-et-constructions, régulièrement mise à jour. Vous y trouverez notamment les procédures à effectuer pour réviser son PACom, les dernières consultations auxquelles nous avons répondu, les thématiques d'actualité en termes d'aménagement du territoire ou d'autres références utiles dans le domaine.

Conseils en aménagement du territoire

Pour toute question ou conseil concernant l'aménagement du territoire, les communes membres peuvent écrire à conseils@ucv.ch ■

Rencontre avec Ana Cvetkovic

Quand on pense «aménagement du territoire», on pense souvent «permis de construire». Ana Cvetkovic, responsable de la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC), interlocuteur incontournable du permis de construire, nous apporte ainsi un éclairage sur son activité:

Vous avez pris la responsabilité de la CAMAC en avril 2021, pouvez-vous nous expliquer, en quelques mots, qu'est-ce que la CAMAC et quelles sont ses missions?

La CAMAC, rattachée à la Direction des autorisations de construire (DAC) de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL), est la porte d'entrée et de sortie de l'administration cantonale pour les demandes de permis de construire. Son rôle consiste à faire suivre les demandes de permis de construire auprès des services cantonaux pour obtenir leurs autorisations spéciales et préavis puis d'en faire une synthèse qu'elle transmet à la commune concernée afin qu'elle statue sur la demande.

Il s'agit donc:

- d'analyser le contenu de toutes les demandes afin de s'assurer de leur complétude;
- d'identifier les services compétents pour délivrer les autorisations et préavis nécessaires à chaque projet;
- de mettre en circulation des dossiers au sein de l'administration cantonale, d'assurer le traitement des compléments et des oppositions;
- d'établir la synthèse des réponses et de facturer les émoluments ainsi que la publication dans la feuille des avis officiels du Canton de Vaud;
- de donner tout renseignement concernant l'état de traitement des dossiers aux parties concernées.

La CAMAC fournit aussi renseignements, soutiens et formations aux acteurs de la procédure de permis de construire et met à leur disposition des prestations complémentaires telles que la liste des mandataires ou les abonnements à Info-CAMAC. Elle assure également la gestion de la plateforme ACTIS-permis de construire qui constitue l'interface principale entre les communes et l'administration cantonale pour le traitement des demandes de permis de construire.

Quels liens avez-vous avec les communes? Traitez-vous directement avec les autorités communales et/ou avec des mandataires privés?

La CAMAC entretient des liens étroits avec toutes les communes du canton. Elle assure également le support aux communes et aux mandataires pour les questions générales sur la procédure des demandes de permis de construire. Elle fournit enfin un support à tous les utilisateurs de l'application ACTIS-permis de construire.

Quels sont les changements majeurs auxquels la CAMAC va être prochainement confrontée?

La CAMAC souhaite dématérialiser la procédure de demande de permis de construire. Elle a entrepris la refonte de son système d'information en intégrant différentes catégories d'acteurs de la procédure (propriétaires, mandataires, communes, services cantonaux et CAMAC). A terme, la plateforme ACTIS sera remplacée afin de fournir aux différents usagers un outil de travail répondant aux ambitions de l'Etat en matière de cyberadministration et de numérisation des procédures. Cela permettra notamment d'améliorer la qualité des demandes de permis et de mieux maîtriser les délais de réponse du Canton.

La CAMAC en quelques chiffres clés

- Près de **5000** demandes de permis de construire, transmises par les communes, traitées chaque année
- **900** autres types de procédures, telles que planification territoriale, projets routiers ou projets de défrichement, traités tous les ans
- Près de **22 000** déterminations récoltées auprès des services cantonaux soit en moyenne 4.5 réponses par demande
- **1000** utilisateurs dans les communes pour la plateforme ACTIS-permis de construire et **3500** comptes de mandataires
- **7000** personnes ayant souscrit un abonnement à Info-CAMAC afin de recevoir des alertes en lien avec des enquêtes publiques.

La constitution du secrétariat de l'UCV, toute une histoire

Misha Amir
Stagiaire en analyse et gestion documentaire à l'UCV jusqu'à juin 2021

Un secrétaire pour soutenir les débuts de l'association

A ses débuts, l'Union des principales communes vaudoises (l'UPCV, qui deviendra ensuite l'UCV) compte un nombre limité de communes et de mandats. Il est donc facile de l'administrer et c'est le Comité qui se charge en personne de la majorité des dossiers. Le secrétaire, Aloïs Hämmerli, remplit alors des fonctions ordinaires de secrétariat et veille surtout à accompagner le Comité dans ses actions jusqu'en 1920.

Pendant plusieurs années après la Première Guerre mondiale et les crises des années 30, l'Union tombe dans un état semi-léthargique et n'existe presque plus qu'au travers de son assemblée générale. A son départ, Monsieur Hämmerli n'est pas remplacé par un autre secrétaire et ce sont des membres du Comité qui se chargent de ses tâches. L'archivage et les comptes rendus en pâtissent et il subsiste encore actuellement un vide conséquent dans les archives de l'UCV pour la période allant de 1920 à 1941. Redevenue active avec les mobilisations importantes de la Deuxième Guerre mondiale et les besoins de ses communes membres, l'Union comprend qu'elle a besoin de se redynamiser.

Grandes ambitions mais petits moyens

Lors de l'assemblée générale de 1940, un nouveau secrétaire pour l'Union est désigné en la personne de Samuel Chevallier, secrétaire adjoint de la Municipalité de Lausanne, docteur en droit et au bénéfice d'une expérience de dix ans au sein de sa commune. Le secrétariat fonctionne alors sous le contrôle direct du Comité et plus spécialement du président de l'Union. Son rôle est alors de:

- Servir de centrale de renseignements pour les communes;
- Servir de trait d'union entre communes pour échanger documentation ou opinions;
- Servir d'organe à l'UPCV à l'occasion des démarches ou études qu'elle entreprend.

Plus concrètement, si l'on se réfère aux statuts de 1941, le secrétaire est tenu d'exécuter toutes les enquêtes ou études demandées par le Comité, de se charger de la correspondance et de la comptabilité tout en veillant à conserver les archives de l'Union. Des premières enquêtes sont ainsi menées auprès des communes sur des sujets comme la collecte des incurables, le financement des caisses de compensation ou encore le secret de l'impôt.

Pour faire du secrétariat une centrale de renseignements, Monsieur Chevallier tente alors de rassembler tous les règlements communaux, tant d'intérieur que de police, des communes membres (50 à l'époque). Or, en raison de leur coût «hors de proportion avec les moyens de l'Union», les prérogatives de ce secrétariat sont réévaluées et ce projet finit par être abandonné.

C'est ainsi qu'en 1947, un rapport spécial dresse le bilan de la situation du secrétariat et de l'Union de manière plus générale. Un peu déçus, le Comité et le secrétaire réalisent que leurs intentions étaient disproportionnées par rapport à leurs moyens. Au-delà du financement, les carences se ressentent aussi dans la structure de manière plus générale. L'Union n'a ni les moyens techniques ni les ressources humaines suffisantes pour poursuivre son projet. Ces limites sont alors prises en compte de manière pragmatique pour réformer le fonctionnement de l'association.

Les secrétaires de l'UCV, de 1909 à 1990

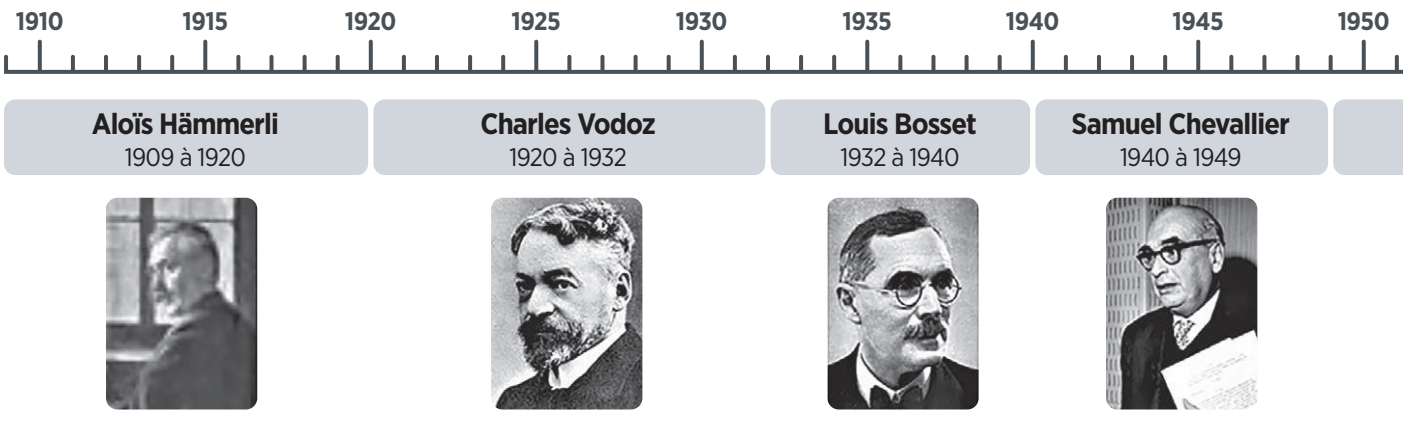

Un nouveau projet : réunir les communes de même taille et de mêmes intérêts en séances

Au lieu de solliciter toutes les communes pour ses enquêtes, le secrétariat propose plutôt de réunir les communes de même taille et de mêmes intérêts en séances de discussion et d'orientation qui, complétées par des informations supplémentaires (avis de droit, référence à d'autres cantons ou à l'autorité cantonale), constitueraient des dossiers thématiques conservés pour un usage ultérieur. Pour éviter d'attendre les assemblées annuelles pour discuter d'un sujet de portée générale, il est proposé de faire plus fréquemment des assemblées extraordinaires ciblées qui permettraient un traitement plus rapide de la question.

Le rapport spécial de 1947 est ce qui mène l'Union à ouvrir ses portes à toutes les communes vaudoises qui en font la demande. On demande alors aux communes membres de trouver des recrues pour faire grandir l'association et ses moyens par la même occasion : « Plus nos ressources seront grandes, mieux nous pourrons outiller notre secrétariat et procéder aux enquêtes et études nécessaires, et mieux aussi nous pourrons rendre les services que nos membres attendent de l'Union ».[1] On propose donc de remettre à plus tard les grands projets en attendant que l'Union et ses moyens prennent de l'ampleur.

« C'est un fait : une **conversation de dix minutes**, entre quatre syndics ou municipaux de communes différentes, met **plus de choses au point** qu'un interminable échange de lettres ou de circulaires.[2] »

Etendre les services fournis par le secrétariat

En 1965, alors que l'Union s'est déjà agrandie de plus de 170 communes et que ses recettes ont triplé, la Municipalité de Concise s'adresse au Comité de l'UCV pour lui proposer la création d'un « bureau permanent » qui permettrait de « favoriser les petites communes dans l'étude de grands travaux et lors des premières dispositions à prendre » : « Nous pensons à l'épuration des eaux, à l'aménagement du territoire, aux problèmes des routes et à combien d'autres cas. » Tel qu'il est imaginé, ce bureau proposait un réservoir d'informations dans lequel de nombreuses petites communes pourraient puiser pour se guider.

Le Comité répond qu'en plus du coût matériel qu'il occasionnerait, un tel bureau manquerait aussi en compétences (en épuration, en aménagement du territoire ou encore en problèmes routiers) que l'on ne pourrait exiger de la part d'un seul secrétaire. Malgré son refus, il propose toutefois d'étendre les services fournis par le secrétariat pour répondre à ces demandes. Le secrétariat, en la personne d'Ulysse Bovay à l'époque, est dès lors chargé de : « mettre à disposition des plans types et des devis approximatifs pour l'épuration ; obtenir la collaboration, moyennant rémunération, d'experts privés pour les questions d'aménagement du territoire ; lier les communes avec les banques et mettre sur pied une convention avec les fiduciaires établies dans le canton pour avantager les communes ; faire appel à la collaboration des grandes communes et de l'Association des chefs des polices vaudoises pour le recrutement et la formation des policiers municipaux ; mettre sur place des modèles de règlements types à remettre. »

Or, en 1968, Ulysse Bovay démissionne du poste de secrétaire de l'Union, en raison de l'augmentation de ses tâches suite à la modification de structure de l'UCV (commissions d'études,

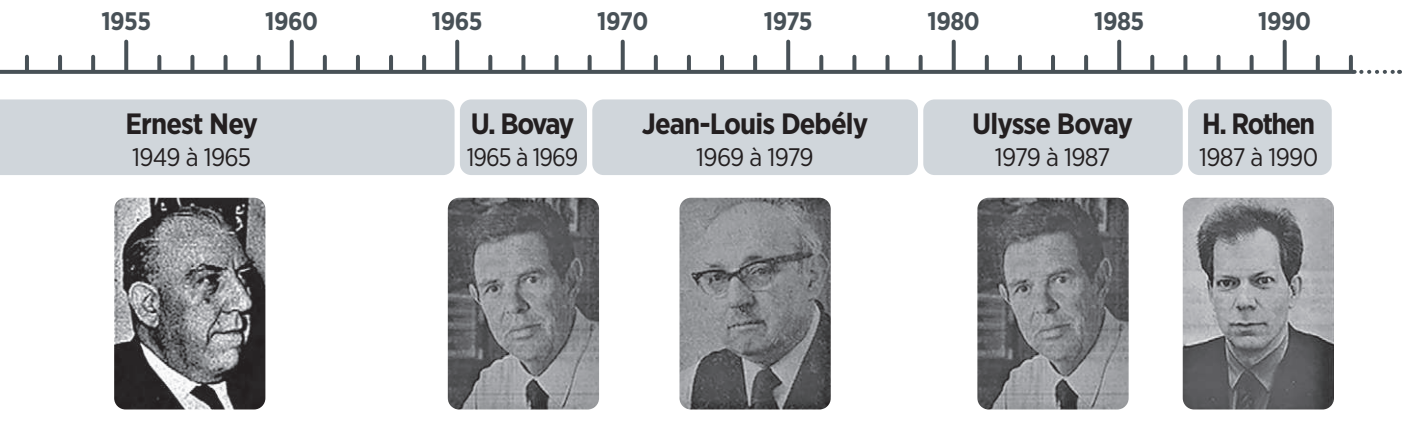

etc.) et d'un surcroît de travail dans le cadre de sa principale fonction de secrétaire municipal d'Yverdon-les-Bains.

En 1969, l'UCV transfère son secrétariat à Jouxtens-Mézery, qui met gratuitement son matériel à disposition et propose les services de son secrétaire municipal, Jean-Louis Debély, qui travaille désormais à mi-temps pour l'UCV et à mi-temps pour sa commune.

Cette solution, qui devait alors être temporaire, convient parfaitement au Comité qui estime que l'UCV doit rester simple en se gardant de multiplier ses activités par crainte de se muer en un organe para-étatique dont le secrétaire risquerait, par son zèle, de court-circuiter le Comité et de ne représenter les intérêts des communes que de manière inégale. Or, en 1979, Monsieur Debély démissionne, ne pouvant plus assumer conjointement les tâches de son greffe et de son activité pour l'UCV. Le secrétariat est transféré à Yverdon-les-Bains, aux mêmes conditions qu'en 1969. Ulysse Bovay redevient alors secrétaire.

Une réforme presque obligatoire et un secrétaire à plein temps

Alors que les charges de la fonction publique s'alourdissent de plus en plus, les comités successifs tentent, malgré les appels de leurs secrétaires, de maintenir le statu quo. Or, s'il n'est plus possible de fonctionner à l'ancienne, c'est que le monde communal s'est technocratisé depuis les débuts de l'Union et que, même si cela ne leur était pas souhaitable, il leur est devenu indispensable de se réformer pour continuer à subsister. L'importance et la complexité des tâches ont une influence majeure sur la répartition de ces dernières et sur le fondement même du principe de subsidiarité. En effet, de plus en plus de tâches sont transférées des Communes au Canton qui, plus professionnalisé et plus fort financièrement, est mieux équipé à y répondre[3]. Dans cette situation, les Communes sont de plus en plus prises dans un système de « fédéralisme d'exécution » qui les charge de mettre en place des directives, des programmes et de la législation décidés à un niveau supérieur du gouvernement qui accapare petit à petit leurs compétences décisionnelles[4].

Face à ces évolutions, l'UCV organise, le 19 mai 1990, une assemblée générale extraordinaire, entièrement consacrée au projet de restructuration de l'UCV, à Dorigny-sur-Lausanne. Il y est décidé d'une nouvelle clé de répartition financière qui, en plus de doter l'UCV d'un nouvel organe (le Conseil), permet la création d'un poste de secrétaire à plein temps (après 81 ans d'existence de l'association). Considéré dès lors comme un moyen, le secrétariat est alors supprimé de la liste des organes de l'UCV. Cette modification du secrétariat n'est pas vouée à lui attribuer de nouvelles tâches, mais à lui donner finalement les moyens d'approfondir les tâches qu'il devait déjà accomplir.

L'UCV se donne ainsi peu à peu les moyens de ses ambitions et se munit d'expert·es qui permettent de redonner aux communes leur place dans les négociations. Elle parvient alors à s'inscrire dans les processus de négociation relatifs à la répartition des tâches entre l'Etat de Vaud et les Communes en s'engageant, par exemple, directement dans des projets de désenchevêtrement des tâches comme celui d'EtaCom dès 1996. Désormais, en plus d'accompagner ces processus, le secrétariat s'attelle aussi plus indirectement à compenser les lacunes techniques de la milice communale en proposant des formations à l'intention des Municipalités, tout en facilitant les moyens de collaboration intercommunale. ■

1. 1948 - Rapport de gestion du Comité - Archives UCV Pully
2. 1947 - Rapport spécial signé par le Président de l'UCV de l'époque: M. Alfred André - Archives UCV Pully
3. Ladner, A., Chappelet, J. L., Emery, Y., Knoepfel, P., Mader, L., Soguel, N., & Varone, F. (2013). *Manuel d'administration publique suisse*. PPUR Presses polytechniques. 146
4. Keuffer, N. (2020). L'autonomie communale en Suisse: conceptualisation, classifications empiriques et facteurs explicatifs. P. 107

Un cadeau unique :
le journal original
d'un jour inoubliable !

021 312 96 13
www.retro-magazines.ch

Rétro Magazines SA

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

75 ans

à vos côtés

En activité depuis 1946, la Société coopérative Migros Vaud fête cette année son 75ème anniversaire, toujours à vos côtés. À cette occasion, elle vous réserve de nombreux cadeaux:

- **Chaque fin de mois, une voiture à gagner**

FIAT

Emil Frey Crissier

- **Chaque semaine des offres spéciales dans nos supermarchés**
- **Plusieurs fois dans l'année, 750 points Cumulus offerts**

- **Des activités spéciales Famigros**

MIGROS VAUDOISE
depuis 1946

PROGRAMME DES FORMATIONS

INSCRIPTIONS
ucv.ch/formations

RENSEIGNEMENTS
021 557 81 30
formations@ucv.ch

TOUJOURS INFORMÉS
avec notre application mobile UCV App
sur notre site internet ucv.ch
sur LinkedIn linkedin.ch/company/ucv

CEP
L'UCV est partenaire du CEP. Bénéficiez d'un rabais d'environ 15% sur les formations CEP 2021.

Certifié EDUQUA

modules cours

NOUVEAU
STRATÉGIE ET PILOTAGE DE L'ACTION COMMUNALE

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- COMMUNES, COMMUNIQUEZ!
- COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI
- INTRODUCTION AU MCH2
- LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL
- PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DANS LES COMMUNES (AVEC LA DGE)
- RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF (AVEC SANU)
- RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES

NOUVEAU
GESTION DES DÉCHETS COMMUNAUX : MON RÔLE, MES RESPONSABILITÉS, MA MARGE DE MANŒUVRE
EN COLLABORATION AVEC COSEDEC

1
- COMPTE DU BILAN
- COMPTE DE FONCTIONNEMENT
- COMPTE DES INVESTISSEMENTS

2
- BOUCLEMENT DES COMPTES
- GESTION DES SALAIRES
- GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS
- PRÉPARATION DU BUDGET
- PROCÉDURE DE POURSUITE
- TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

NOUVEAU
GESTION DU PERSONNEL DANS LES COMMUNES

3
- ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES
- CONTRÔLE INTERNE

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

une prestation
UNION DES COMMUNES VAUDOISES

En plus de son programme de formations, l'UCV vous offre des conseils juridiques, financiers et en aménagement du territoire. Plus d'infos sur : ucv.ch/conseils

fgdesign.ch

Point DOSSIER ÉLU·ES !

Dossier élu·es !

A la rencontre des élu·es de la nouvelle législature

Dans ce dossier spécial, l'UCV vous propose d'aller à la rencontre de dix personnes (une par district vaudois) qui ont été élues à la Municipalité le 1er juillet dernier.

Nous avons volontairement fait le choix d'interviewer des personnes d'âge, de sexe, de parti politique, de profil et de taille de commune différents. Certain·es accèdent pour la première fois à la Municipalité (parfois en étant directement syndic·que), plusieurs sont devenu·es syndic·ques après avoir été municipal·e pendant plusieurs années, d'autres encore sont passé·es syndic·ques avec un collège municipal entièrement renouvelé.

Et pour compléter ce dossier, nous vous proposons quelques chiffres clés sur cette nouvelle législature.

Les armoiries utilisées dans ce dossier sont les armoiries officielles disponibles dans la base de données de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, base de données constituée à partir des informations fournies par les Archives cantonales vaudoises qui, suite à l'adoption de l'arrêté du 21 décembre 2016, sont officiellement chargées de l'enregistrement des armoiries communales. Toute commune du canton souhaitant modifier ses armoiries officielles doit ainsi contacter les Archives cantonales vaudoises et suivre toute une procédure.

DISTRICT D'AIGLE

Edouard Chollet
Syndic d'Yvorne

Né en 1967, Edouard Chollet a étudié les lettres aux universités de Lausanne et de Genève. Après avoir enseigné cinq ans au niveau gymnasial, il entreprend une formation de journaliste et travaille de 1998 à 2005 pour différents journaux. Il devient ensuite secrétaire municipal à Villeneuve jusqu'en 2007. Côté politique, il est membre du PLR et a été conseiller communal à Pully et à Yvorne ainsi que municipal des forêts et domaines à Yvorne. De 2007 à 2016, il est le collaborateur personnel du conseiller d'Etat Philippe Leuba et, depuis 2016, conseiller du Président de la Confédération Guy Parmelin. Quant à son rôle de syndic d'Yvorne, il l'exerce depuis 2015 (en étant aussi responsable des finances communales et de la mobilité, entre autres, pour cette législature). Côté privé, Edouard Chollet se passionne pour la cuisine et la littérature.

Vous êtes syndic de la commune d'Yvorne depuis 2015, quel(s) élément(s) vous a(ont) poussé à vous représenter pour la législature 2021-2026 ? Est-ce, par exemple, des dossiers en cours qui n'étaient pas terminés, que vous souhaitez mener à leurs termes ?

Avec l'aval du Conseil communal, la Municipalité d'Yvorne est passée pour cette législature de sept à cinq membres. C'est une petite révolution pour notre village et je tenais beaucoup à être partie prenante de cette nouvelle configuration. Dans les petites communes, l'opinion publique a tendance à percevoir les exécutifs qu'elle juge trop bien fournis comme une armée mexicaine peu performante. Nous verrons s'il est effectivement possible de faire mieux – ou du moins pas plus mal – en effectif réduit. En outre, j'ai pu constater que la dynamique d'une municipalité dépendait énormément des relations interpersonnelles : si elles sont harmonieuses, le travail de la Municipalité s'en ressentira favorablement ; si elles ne le sont pas, c'est la porte ouverte aux bisbilles et au discrédit populaire. Or, je constate que le citoyen aime avoir le sentiment que ses autorités s'entendent bien, qu'elles ont de la cohésion. Nous avons la chance, à Yvorne, de bénéficier d'une excellente ambiance de travail, au-delà du fait que nous sommes tous du même parti. C'était pour moi un important facteur de remotivation, et je crois pouvoir dire que pour mes collègues aussi.

En tant qu'ancien journaliste, selon vous, quelle place doit jouer la communication au sein d'une Municipalité ?

Je distinguerais communication et information. La communication véhicule à mon sens des aspects tactiques, relevant souvent plus de l'illusion d'optique que du service au public. Je sais bien que c'est un outil très prisé du monde politique, qui aime évidemment présenter les choses sous un jour qui lui est favorable, mais je m'en méfie autant comme citoyen que comme élu. L'information, c'est autre chose. J'observe que la population apprécie toujours plus de comprendre le sens d'une mesure, de recevoir des explications sur quantité de sujets souvent anodins, de savoir quelle réflexion sous-tend telle ou telle décision. Au Conseil communal, les divers sont d'ailleurs souvent la pièce de résistance de l'ordre du jour. Plus l'autorité sera ouverte et transparente à cet égard, mieux les problèmes seront désamorcés, même s'il peut être agaçant en tant que municipal d'avoir l'impression de devoir constamment se justifier.

Quels atouts votre parcours atypique vous a apporté dans votre rôle de syndic de la commune d'Yvorne ?

L'esprit de synthèse, je pense, ainsi que la faculté d'aller à l'essentiel, au risque toutefois d'omettre certains détails parfois importants. Le journalisme, tel que je l'ai appris et pratiqué, était aussi une rude école de rédaction. Cela me sert tous les jours, dans une société qui souffre d'écrire, mais qui paradoxalement n'a plus confiance qu'en ce qui est exprimé noir sur blanc. Cela étant, une formation manuelle m'aurait été tout aussi utile, par exemple, si j'avais eu la responsabilité d'un dicastère technique où le sens pratique prime, en particulier dans une petite commune où le munici-

pal des eaux ou des travaux est souvent appelé à enfiler bottes et salopette pour régler les problèmes.

Quels conseils donneriez-vous aux élu·es qui n'exerçaient pas ce rôle auparavant et qui ont pris leur fonction le 1er juillet dernier?

En l'absence d'académie spécifique, une partie de l'apprentissage se fera inévitablement sur le tas, en s'imprégnant des dossiers, des différentes tâches propres à son dicastère. La démocratie est à ce prix: affaire de feeling ou de stratégie de parti, on n'émerge pas d'une élection comme d'un recrutement. Je dirais qu'il y a également beaucoup à apprendre de collègues plus expérimenté·es, du personnel administratif en place et aussi de cet exercice formateur, mais parfois impitoyable, qu'est la séance du Conseil communal. Enfin, Internet est une précieuse source d'inspiration, notamment pour voir, sur la base de leurs préavis, comment d'autres communes abordent certains sujets. La plupart des services de l'administration cantonale et l'UCV sont aussi volontiers à l'écoute et peuvent donner des conseils plus que bienvenus.

Quels sont les principaux défis de votre commune pour les cinq prochaines années?

Nous avons beaucoup de projets liés à la mise en œuvre du plan directeur de distribution de l'eau et à la durabilité au sens large, notamment en matière de mobilité et de gestion des déchets. Et puis notre commune attend depuis longtemps une place de village digne de ce nom. C'est un programme qui donne des ailes. Mais, pour rester dans la métaphore aviaire, sa concrétisation dépendra clairement de ce qu'il nous restera de plumes une fois que l'Etat aura prélevé le blanc et les deux cuisses.

fidal
Fiduciaire Lambelet SA
Fondée en 1925
Maîtrise et performance
● Vérification de comptes
● Comptabilité
● Conseils fiscaux
● Evaluation et conseils en économie d'entreprise
● Expertises
Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne
Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch
Membre de la Chambre fiduciaire

En tant que rédactrice pour le magazine de l'Association transports et environnement (ATE) et responsable des réseaux sociaux, pensez-vous que les réseaux sociaux soient un support de communication qui ait beaucoup d'influence dans les campagnes politiques ? Arrivez-vous à toucher un public plus jeune grâce à cela ?

Oui, bien sûr. Les réseaux sociaux ont pris une place centrale dans la communication des entreprises, des partis politiques et des personnes de manière générale. C'était sans doute il y a quelques années un moyen privilégié pour toucher un jeune public, mais aujourd'hui, tout le monde y est connecté. Dans le cadre de campagnes politiques, les réseaux sociaux doivent forcément faire partie des canaux de communication. Il ne s'agit plus de savoir si c'est nécessaire – ça l'est –, mais davantage de cibler le bon réseau pour toucher le bon public.

DISTRICT DE LA BROYE-VULLY

Camille Marion

Municipale à Avenches

© Simon Brunet Production

Agée de 28 ans, Camille Marion est spécialiste en communication, passionnée de voyages en train et hautboïste amatrice dans la fanfare de Grandcour, son village d'origine. Elle travaille pour l'Association transports et environnement (ATE) et habite la commune d'Avenches où elle occupe, depuis le 1er juillet dernier, le poste de municipale en charge du développement durable, des services extérieurs et de la mobilité. C'est son tout premier mandat politique après de nombreux engagements associatifs.

Selon vous, quelle place doit jouer la communication au sein d'une Municipalité ?
La communication est centrale dans toute relation sociale, au niveau individuel mais également à l'intérieur des structures et vis-à-vis de l'extérieur. Au sein de la Municipalité, les échanges permettent d'asseoir l'unité et la collégialité des élu·es afin d'avancer ensemble. Je suis favorable à une communication transparente de la part des autorités envers la population car les affaires communales concernent toutes et tous. C'était d'ailleurs l'un des points du programme de notre groupe lors de la campagne pour les élections communales et je compte m'y tenir.

Jeune, femme, « écologiste », voici trois mots qui décrivaient peu les élu·es il y a plusieurs années. Selon vous, qu'est-ce qui pousse les citoyen·nes à élire de plus en plus des personnes de la jeune génération, qui plus est, engagées dans les questions environnementales ?
J'aborderais la question dans l'autre sens : il y a toujours plus de candidat·es qui représentent la diversité de la population, que ce soit en termes de genre, d'âge ou d'origines. Cela offre à chacun·e l'opportunité de voter pour des personnes qui portent ses revendications ou simplement des personnes qui lui ressemblent. Les problématiques liées aux égalités comme les enjeux environnementaux ont été beaucoup thématisés ces dernières années. Pour ces questions de société, la mobilisation a commencé dans la rue et il est naturel et encourageant qu'elle se poursuive dans les urnes.

Quels sont les grands projets que vous imaginez pour votre commune dans le domaine environnemental pour les cinq prochaines années ?
Avenches est une commune importante de la région et nous nous devons de mener des politiques ambitieuses et exemplaires en matière de protection de l'environnement. Pour cette législature, j'aimerais en priorité améliorer le concept de gestion de déchets, pour en accroître l'efficacité et mieux sensibiliser la population. Concernant l'exploitation des ressources et l'engagement plus global, la commune d'Avenches participe au programme « Cité de l'énergie ». Je souhaite aller plus loin dans ces mesures afin que nous obtenions la certification Gold. Cela demande un important travail, notamment en matière d'approvisionnement, de développement urbain et de mobilité mais l'urgence climatique rend ces investissements nécessaires. Et je suis convaincue que la population bénéficiera d'une amélioration de la qualité de vie. Les mesures de protection de l'environnement touchent tous les domaines de la gestion communale et je me réjouis des diverses collaborations externes et internes, notamment avec mes collègues de la Municipalité.

Quelles valeurs pensez-vous pouvoir apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions ?
J'espère apporter à Avenches des convictions et une envie d'aller de l'avant en faisant preuve d'ambition. J'aime le travail en équipe et la richesse des échanges, que j'ai l'intention de mener avec intégrité, bienveillance et ouverture.

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES
Sortimo®
AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES
Gerber Frères Sàrl
Représentant Sortimo pour la Suisse Romande
1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch
www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch
Avec Sortimo vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !

DISTRICT DU GROS-DE-VAUD

Maxime Meier

Municipal à Bretigny-sur-Morrens

De nombreux·ses jeunes, comme vous, ont été élu·es cette année. Comment expliquez-vous que la «jeune génération» ait depuis plusieurs années un intérêt croissant à s'investir pour sa commune?

Un des enseignements que l'on peut tirer des élections communales, c'est que là où il y avait des jeunes candidat·es, les électeurs·trices ont décidé de leur accorder leur confiance. En tant que jeunes, nous avons évolué dans nos communes et, pour nombre d'entre nous, nous souhaitons apporter de notre personnalité et de notre temps pour le futur de nos communes.

Qu'est-ce qui pousse, selon vous, les électeurs à choisir des personnes de votre âge?

Je pense qu'il y a peut-être une volonté de renouvellement des autorités communales mais aussi une volonté de donner des responsabilités à la nouvelle génération.

Quels sont les principaux défis de votre commune pour les cinq prochaines années?

Bretigny-sur-Morrens est situé aux portes de Lausanne mais est aussi ancré dans la campagne, dans le Gros-de-Vaud. Nous aurons l'occasion, en début de législature, d'aborder en Municipalité in corpore des projets déterminants pour notre commune: des projets intercommunaux liés à l'eau, par exemple, ou encore la potentielle rénovation de bâtiments communaux. Un des défis sera notamment de pouvoir assumer la charge financière de tels projets. Sur le court terme, des projets seront terminés cette année telles que la mise en place d'une nouvelle place de jeux et l'introduction du 30 km/h dans le village, projets décidés lors de la législature précédente.

Quelles valeurs pensez-vous pouvoir apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions?

Par ma formation en droit et par ma jeunesse, je pense apporter à notre Municipalité des compétences juridiques et une grande volonté de découverte, tout en allant en profondeur dans les dossiers qui nous sont soumis.

Maxime Meier, 22 ans, réalise actuellement un master en droit à l'Université de Lausanne (UNIL) et est assistant dans une étude d'avocats. Depuis le 1er juillet dernier, il est également municipal à Bretigny-sur-Morrens en charge de la police des constructions, des bâtiments, des manifestations et sociétés locales et des parcs et promenades. Son parcours politique débute à 18 ans, soit en 2016, comme conseiller général à Bretigny-sur-Morrens. Depuis 2016, il est aussi membre des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois, dont il est président depuis juillet 2020, et membre du PLR Gros-de-Vaud. Il a un grand intérêt pour la chose publique et aime apporter des solutions aux préoccupations de la population. Il se passionne aussi pour la randonnée, le ski et les remontées mécaniques.

DISTRICT DE NYON

Sonia Pittet
Syndique de Bassins

Agée de 55 ans, originaire du Valais et mère de deux filles, Sonia Pittet vit sur La Côte depuis 1993, année de fin de ses études en droit à l'Université de Genève. Juriste de formation, elle exerce le métier de Conservatrice du registre foncier de La Côte, un métier qui la passionne depuis de longues années. Elle est engagée dans la vie associative mais également dans la vie politique communale depuis 27 ans. Son parcours politique débute ainsi en 1994 lorsqu'elle devient municipale à Le Vaud. Elle exercera ensuite les fonctions de conseillère communale puis présidente du Conseil communal du même village jusqu'en 2014, année de son installation à Bassins, village dans lequel elle siégera aussi au Conseil. Depuis le 1er juillet dernier, elle est la nouvelle syndique de Bassins.

Le collège municipal de Bassins a été entièrement renouvelé cette année, qu'est-ce que ce vent nouveau apporte à la commune, selon vous ?
L'ancien syndic a occupé cette fonction durant les 24 dernières années. Or, en 2021, ce n'est pas seulement le syndic mais toute la Municipalité qui a changé. C'est donc un grand renouveau pour Bassins. Une nouvelle Municipalité signifie une nouvelle manière d'aborder les dossiers avec un même but : « Ensemble pour Bassins », c'est-à-dire travailler en équipe, pour le bien-être de la collectivité communale.

Après un peu plus d'un mois de prise de fonction, on se rend compte qu'il y a beaucoup d'attentes de la part des habitant·es. Etant donné que Bassins a un collège municipal entièrement renouvelé, beaucoup de résident·es souhaitent des changements et ce, rapidement. La prise de connaissance et la compréhension de chaque dossier nécessitent, par contre, un certain temps. De très larges compétences, dans des domaines très variés, sont nécessaires pour exercer ces fonctions. Personnellement, je trouve cela plus difficile que de commencer un nouvel emploi étant donné la diversité des missions de la Municipalité. Il est motivant de voir que la population souhaite du renouveau mais chaque dossier a son lot de procédures, plus ou moins longues.

C'est la première fois que vous avez le rôle de syndique après avoir été de nombreuses années à la Municipalité ou au Conseil de Le Vaud et de Bassins. Comment voyez-vous ce nouveau rôle ? Etait-ce dans l'ordre des choses de devenir syndique ?
Je n'avais pas du tout pour idée ou ambition de devenir syndique un jour. Nous avons présenté une nouvelle équipe au complet et, en discutant avec mes collègues, nous avons décidé que ce serait bien que ce soit moi qui occupe ce rôle dans la mesure où j'ai une certaine facilité de contact avec les gens mais également puisque j'avais obtenu le meilleur score aux élections. Nous souhaitons par contre travailler au maximum en équipe, échanger et apprendre les uns des autres. Nous nous répartissons ainsi les tâches dans la mesure de nos compétences et disponibilités. L'une des miennes consistera à assumer pleinement mon rôle de coordinatrice au sein de la Municipalité.

Nous avons célébré cette année l'anniversaire du droit de vote des femmes et le 14 juin a eu lieu la grève des femmes. Dans quel domaine en particulier pensez-vous que l'égalité des sexes a encore de grands progrès à faire ?
Personnellement, j'ai la chance de n'avoir jamais été victime d'inégalité à ce sujet. Je ne suis ainsi pas une militante active dans ce domaine, bien que je pense qu'il y a en effet des progrès à faire à certains égards, notamment pour qu'à travail égal, il y ait salaire égal.

Je pense que chacun·e doit être reconnu·e en fonction de ses compétences. Notre Municipalité se compose aujourd'hui de trois hommes et deux femmes mais à aucun moment cette distinction entre en compte, que ce soit pour la répartition des dicastères ou le traitement de tel ou tel dossier, par exemple. Nous procédons toujours à ces répartitions en fonction des compétences et non du sexe de la personne.

Quelles valeurs sont importantes pour vous, en tant que syndique ?
Il est prioritaire pour moi de faire preuve de collégialité et de travailler main dans la main afin que les habitant·es de Bassins se sentent bien dans leur village. Je suis ainsi pour le *« Bien Vivre »* à Bassins. Il est important de garder cette âme de village dans le relationnel et dans l'humain. L'interaction avec les personnes et les sociétés locales est aussi essentiel, tout comme le partage d'idées, le dialogue avec le législatif et au sein de l'exécutif, ceci afin de former une belle équipe qui va de l'avant. Le rapprochement et les échanges avec les communes avoisinantes nous permettront, je l'espère, certains développements pérennes et solides dans les années à venir.

DISTRICT LAVAUX-ORON

Philippe Thévoz

Syndic de Montpreveyres

Actif dans la communication, Philippe Thévoz a commencé par le journalisme écrit à la *Nouvelle Revue de Lausanne* puis à *Coopération* avant d'élargir ses compétences dans le domaine des relations publiques au sein de l'agence conseil Peter Bütikofer SA sur mandats puis chez Swissair comme porte-parole. Il est ensuite entré chez Raiffeisen Suisse et s'est chargé de la communication interne et externe pour la Suisse romande durant ces vingt-deux dernières années. Ayant pris une retraite anticipée en 2020, Philippe Thévoz a accepté de reprendre la syndicature de Montpreveyres au 1er juillet 2021. Son engagement politique a commencé au début des années 2000 au sein du Conseil général avant d'être élu à la Municipalité en 2011 et d'occuper la fonction de vice-syndic depuis 2016. Agé de 62 ans, marié et père de deux enfants de 19 et 21 ans, Philippe Thévoz occupe ses loisirs entre le sport et la nature. Les escapades en bus-camping, en VTT électrique ou autres randonnées lui procurent énormément de plaisir.

Vous êtes passé au 1er juillet de municipal et vice-syndic à syndic, était-ce la suite logique pour vous?

Passé la surprise de la non-réélection du syndic sortant le 7 mars dernier, il s'agissait de prendre ses responsabilités au moment des discussions pour savoir qui allait reprendre la syndicature. L'expérience de deux législatures au sein de la Municipalité, la disponibilité de la retraite anticipée et, bien sûr, l'envie de poursuivre mon engagement pour la collectivité m'ont motivé à accepter cette nouvelle fonction au sein de l'exécutif.

Ce nouveau rôle implique des responsabilités complètement différentes; qu'est-ce qui vous motive particulièrement dans votre nouvelle fonction?

Il s'agit effectivement d'avoir une vue d'ensemble des thématiques publiques, de s'intéresser de près aux différents dicastères, de suivre tous les dossiers et projets, de représenter et de défendre les intérêts de la commune tous azimuts. Mais le rôle d'un syndic est aussi celui d'un chef d'équipe. J'attends beaucoup de l'engagement et de la collaboration de chacun des membres de la Municipalité pour, ensemble, tirer à la même corde au service de la communauté. Cette vision plus large et cette plus grande implication dans le management communal sont très motivantes, même si les défis à relever ne manquent pas.

Quels sont les principaux défis de votre commune pour les cinq prochaines années?

La Municipalité de Montpreveyres a été en grande partie renouvelée lors des élections communales avec trois nouveaux membres. L'équipe ainsi recomposée doit trouver ses marques et sa vitesse de croisière. Pour ce faire, elle s'est réunie à plusieurs reprises déjà bien avant le début de la législature. Nous souhaitons tous travailler ensemble à trouver le meilleur chemin pour le bien commun. Les idées et les envies ne manquent pas. Il s'agit notamment de favoriser un dialogue ouvert et constructif avec la population et de s'engager dans une perspective de développement durable à tous les niveaux.

Nous devons déjà mener à bien les importants dossiers en cours, que ce soit dans les domaines de l'aménagement du territoire et des constructions, de la distribution d'eau potable et de défense incendie, de la sécurisation des arrêts de bus, de l'entretien des chemins et routes ou de la protection des zones habitées contre les inondations.

Différentes autres thématiques vont encore occuper la Municipalité durant ces cinq prochaines années comme la réorganisation de la déchèterie, le réaménagement des espaces publics – la place de jeux en particulier – ou une réflexion plus large sur l'avenir des bâtiments communaux. La liste n'est de loin pas exhaustive car la nouvelle équipe municipale souhaite également rapidement travailler sur des projets à plus long terme susceptibles de renforcer les revenus de la commune, dans les domaines de l'énergie ou du logement notamment. La volonté affichée de la Municipalité est d'apporter de réelles plus-values en termes d'infrastructures, d'environnement, de liens sociaux, de qualité de vie au bout du compte, pour

que les habitant·es se sentent bien dans leur village.

Les visions sont légitimement ambitieuses au sein de la nouvelle équipe municipale pour ce quinquennat. Il s'agit bien sûr de se confronter à la réalité du terrain, aux moyens limités, de passer les écueils réglementaires, les lourdeurs administratives et de ménager aussi les intérêts privés. Mais l'enthousiasme est là pour déplacer les montagnes et améliorer les choses pour garantir durablement le bien-être de notre communauté.

Quelles valeurs pensez-vous apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions ?

Certaines valeurs, qui me sont chères, comme le respect de l'autre, l'envie de bien faire, une quête d'harmonie, le dialogue ouvert et constructif, l'esprit d'équipe, sont autant de moteurs pour chercher en toute chose des solutions justes et équilibrées, pour le bien de toutes et tous. Même si la marge de manœuvre est souvent limitée dans un petit village, il est toujours possible de faire mieux, d'avancer et d'améliorer l'existant. Positivité et optimisme sont des ingrédients indispensables !

De nombreux·ses jeunes, comme vous, ont été élu·es cette année. Comment expliquez-vous que la «jeune génération» ait depuis plusieurs années un intérêt croissant à s'investir pour sa commune?
L'engagement des jeunes démontre qu'ils ont envie de s'impliquer pour le bien de la collectivité, ce qui est très positif. Un mandat communal permet de se pencher sur des questions très concrètes, ce qui parle aux jeunes. Or, le Conseil communal ou le Conseil général est souvent le premier échelon politique où l'on peut investir son énergie, donner son avis, débattre et participer à des projets tangibles. La démocratie ne vit que par l'engagement actif des citoyennes et citoyens: cela commence par s'engager dans son village ou sa ville. Mais le seul fait d'être jeune ne suffit pas; il faut se montrer curieux, patient et, surtout, travailler.

Qu'est-ce qui pousse, selon vous, les électeurs à choisir des personnes de votre âge?
De mon point de vue, la population semble de plus en plus attachée à la diversité des représentants qu'elle élit, qu'il

DISTRICT DU JURA-NORD VAUDOIS

Luc-Olivier Stramke
Municipal à Vallorbe

Agé de 25 ans, Luc-Olivier Stramke travaille comme juriste dans une étude de notaire à la Vallée de Joux. En parallèle, il finalise un doctorat en droit. Son parcours politique a débuté en 2016 à Vallorbe, en tant qu'élu au Conseil communal. En 2019, il a participé aux élections fédérales (Conseil national), sous l'étiquette des Jeunes PLR. Enfin, en mars 2021, il a été élu à la Municipalité de Vallorbe. Son temps libre se partage entre quelques engagements associatifs – dont Transition Vallorbe –, un peu de tennis ainsi que rhétorique et mode, qui sont ses passions.

© Tristan Künzler

s'agisse de l'âge, du genre, des parcours de vie, etc. Comme jeune, dès le début de mon engagement politique, j'ai senti un regard très bienveillant et encourageant. Les membres expérimentés du Conseil communal m'ont beaucoup appris sur le fonctionnement de la politique communale mais aussi sur l'histoire de mon village et ses habitant·es. Cet échange entre générations est extrêmement enrichissant. Dans un exécutif de milice, cette diversité est à mon sens très bénéfique. Chacune et chacun apporte sa sensibilité et ses compétences, qui complètent celles des autres afin de travailler dans l'intérêt commun.

Covid oblige, vous avez beaucoup utilisé les réseaux sociaux lors de votre campagne. Pensez-vous avoir réussi à toucher des électeurs plus jeunes grâce à cela?
Faire une campagne sur les réseaux sociaux m'a en tout cas permis d'échanger de manière passionnante avec de nombreux jeunes. Au-delà de ma campagne pour la Municipalité, j'ai aussi essayé de montrer le travail des autorités et d'expliquer leur fonctionnement, qui ne sont pas toujours connus. En revanche, il est difficile d'affirmer que ces échanges donnent ensuite lieu à des votes. Personnellement, je vois surtout les réseaux sociaux comme un canal ludique pour intéresser les jeunes à la politique et partager mon engagement.

Pensez-vous que les réseaux sociaux aient une place à jouer dans la communication de la Municipalité?
A Vallorbe, nous n'avons pas de compte «communal» sur les réseaux sociaux. Bien gérer des réseaux sociaux demande des ressources que toutes les communes n'ont pas. De plus, l'instantanéité qu'impliquent les réseaux sociaux n'est pas forcément adaptée à la communication d'une Municipalité. A mon sens, ce n'est pas un outil indispensable mais le temps et les attentes de la population feront peut-être évoluer les choses.

Vous faites aussi partie de l'association Transition Vallorbe, qui œuvre pour la transition écologique et le développement durable. Quelles sont les grandes actions prévues cette année à Vallorbe à ce sujet?
2021 sera surtout une année de reprise pour Transition Vallorbe. En raison de la pandémie, beaucoup de nos ateliers et projets ont été mis en pause. Cet été, nous avons organisé un atelier dans le cadre du Passeport vacances ainsi qu'un brunch avec nos membres. Nous avons aussi mis en place un vide-dressing 100% numérique. A l'automne, comme beaucoup d'associations, nous espérons pouvoir tenir notre assemblée générale. Ce sera l'occasion de relancer les activités suspendues et de sonder nos membres sur leurs idées de nouveaux projets.

En tant qu'apprenti notaire, comment pensez-vous que votre profession vous aide en tant qu'élu communal?
Des connaissances juridiques sont toujours utiles, y compris dans une Municipalité. Le cursus universitaire m'a apporté un bagage théorique en droit administratif, qui est le pain quotidien des communes. Dans le notariat, nous travaillons étroitement avec diverses autorités administratives, ce qui nous familiarise avec les (longues) procédures. Un élément me paraît plus important encore: le travail du notaire est profondément humain, c'est un métier de contact où on voit de tout et tout le monde. En cela, le rôle de municipal n'est pas si différent. Il faut être pragmatique, humain et trouver les meilleures solutions pour les gens.

Quels sont les grands projets pour votre dicastère (bâtiments communaux, bureaux techniques, écoles, accueil pré et parascolaire, cultes) pour les cinq prochaines années?
La plupart des grands projets seront discutés par la Municipalité dans le cadre du programme de législature. S'agissant de mon dicastère, l'entretien du patrimoine bâti communal est un enjeu, comme dans beaucoup d'autres communes. Nous devrons également établir le nouveau plan général d'affectation et son règlement. Quant aux écoles et à l'accueil pré et parascolaire, c'est un travail permanent. Préserver la bonne collaboration avec toutes les communes de l'association scolaire me tient particulièrement à cœur. Enfin, pour tous ces projets, j'ai la chance d'être solidement épaulé par les différents chefs de service, la secrétaire municipale et l'ensemble de l'administration communale.

Accès & Elévatique SA
1023 Crissier
Tél. 021 711 77 77
www.elevatique.ch
ECHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES

© ASR | Luca Carmagnola

DISTRICT RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT

Sandra Glardon

Syndique de La Tour-de-Peilz

Une nouvelle couleur politique est arrivée au sein de la Municipalité de La Tour-de-Peilz au 1er juillet, quels changements pensez-vous que cela apporte ?

C'est un avantage d'avoir au sein de la Municipalité une belle composition et, dans le cadre de notre fonction, d'être un bloc multi-couleurs et uni pour le bien de notre commune et de ses habitant·es.

Il est important de relever les qualités suivantes de mes collègues :

- M. Alain Grangier, ancien syndic, connaît très bien le milieu politique. Il nous partage son expérience et constitue un relai essentiel dans le cadre des projets en cours.
- M. Jean-Pierre Schwab nous partage aussi son expérience et permet au dicastère des finances de continuer à travailler dans la sérénité, avec une attention particulière à la bonne gestion des deniers de notre commune.
- Mme Elise Kaiser, dynamique et motivée, nous permet de répondre aux besoins futurs en matière d'écologie et de durabilité grâce, notamment, à son parcours professionnel.
- M. Vincent Bonvin, père de famille, est soucieux du bien-être de la population. Grâce à sa force créative, il va démarrer de nouveaux projets et continuer le développement de la culture au sein de La Tour-de-Peilz.

Pour ma part, le fait d'être responsable d'une entreprise (Le Petit Caribou cf. encadré) me permet de bénéficier de beaucoup d'expérience dans la conduite de projets, la gestion du personnel et l'organisation. Par ailleurs, je considère que notre Terre est précieuse, que les individus sont importants et qu'il est essentiel de maintenir les liens.

En quoi ce nouveau rôle de syndique vous motive ?

Le bien-être des Boéland·es est ma motivation première. Les habitant·es nous ont accordé leur confiance ; il est donc important pour moi de collaborer avec la Municipalité, l'entièreté du Conseil communal ainsi que tous·toutes les employé·es communaux·ales. Cela dans le but de rendre notre commune pérenne et de permettre aux habitant·es de participer pleinement à la vie de la commune.

Quels sont les principaux défis de votre commune pour les cinq prochaines années ?

Les principaux défis qui nous attendent pour cette législature sont :

- Retrouver et maintenir un lien de confiance avec le Conseil communal ;
- Mener à bien certains projets d'envergure et controversés ;
- Renforcer les liens intergénérationnels et de partage ;
- Maintenir une gestion des finances saine et durable ;
- Travailler de manière transparente et au service de l'intérêt général ;
- Amener une approche participative pour les grands projets communaux ;
- Développer une politique climatique et de durabilité ambitieuse ;
- Offrir un accueil pré et parascolaire qui réponde aux besoins actuels et futurs de la commune.

Quelles valeurs pensez-vous apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions ?

De belles valeurs sont déjà présentes dans notre commune. Toutefois, je tiens à renforcer les valeurs suivantes, qui me sont chères : les valeurs humaines, de respect (chaque personne est importante, chaque avis compte), écologiques, sociales et familiales.

Sandra Glardon est, depuis le 1er juillet dernier, syndique et responsable de l'administration générale, du développement durable, de l'économie et de la sécurité. Native de La Tour-de-Peilz, c'est une femme aux nombreuses vies : maman de quatre enfants, fondatrice de la société Le Petit Caribou (conseil, vente de jeux de société et loisirs créatifs), propriétaire de deux poules, présidente du Conseil communal en 2018/2019 et active dans plusieurs associations à but non lucratif qui soutiennent les liens sociaux et environnementaux.

DISTRICT DE MORGES

Claude-Olivier Rosset

Syndic de Bougy-Villars

Juriste de formation, âgé de 65 ans et père de trois enfants, Claude-Olivier Rosset est retraité après avoir travaillé quarante ans dans les assurances. Au niveau politique, Claude-Olivier Rosset a participé durant trente ans au Conseil général de Bougy-Villars. Côté privé, «la famille, les enfants et le sport font de ma vie une joie et une passion.»

Comme une vingtaine d'élu·es au 1er juillet 2021 sur le Canton de Vaud, vous êtes devenu syndic, sans avoir été préalablement à la Municipalité. Après quelques semaines de prise de fonction, trouvez-vous que cela représente une difficulté? Ou, au contraire, vous apportez un regard entièrement neuf au sein de la Municipalité?

Au début, c'est clairement une difficulté, d'autant plus que, au sein de la Municipalité de Bougy-Villars, nous sommes trois nouveaux. Nous avons ainsi beaucoup à apprendre étant donné que nous n'avons pas d'expérience de l'exécutif. Néanmoins, cette difficulté, nous souhaitons en faire un avantage en essayant d'apporter des nouveautés et des changements, notamment sur les points qui nous déplaisaient jusqu'ici.

Comment vous êtes-vous préparé à cette prise de fonction?

J'ai suivi plusieurs formations, dispensées par l'UCV, et j'ai réalisé des entretiens avec la Municipalité sortante. Toutefois, rien ne remplace le terrain. Et là, pas de temps d'essai! On est tout de suite dans le vif du sujet. La suite de l'apprentissage se fera «sur le tas».

En tant que juriste de métier, comment pensez-vous que votre profession va vous aider en tant que syndic?

C'est dans l'approche des problèmes, l'analyse et la négociation que mon expérience professionnelle va m'être utile car les matières au sein de la Municipalité sont différentes de celles abordées durant l'entier de ma carrière, que j'ai réalisée dans les assurances (en particulier tout ce qui touche au droit de la responsabilité).

Quels sont les principaux défis de votre commune pour les cinq prochaines années?

Comme pour toutes les communes, il s'agit de la répartition des tâches Etat-Commune, de la péréquation, de la facture sociale et de l'équilibre des budgets, qui sont des défis permanents. Le plan général d'affectation, avec les conséquences de la Loi sur l'aménagement du territoire, sera également un grand challenge. Nous avons aussi un projet, relativement novateur et passionnant, à réaliser: le chauffage à distance de tout le bourg historique de Bougy-Villars.

Quelles valeurs pensez-vous pouvoir apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions?

Je suis très disponible et j'entends favoriser la communication, en essayant d'être un maximum à l'écoute de la population. Je vais tenter de répondre aux attentes, tout en sachant que l'on ne peut pas plaire à tout le monde!

DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Jean Ceppi

Municipal à Chavannes-près-Renens

Agé de 33 ans, Jean Ceppi est né et a grandi à Lausanne avant d'emménager à Chavannes-près-Renens en 2018. Après avoir obtenu son CFC d'informaticien, il exerce ce métier durant cinq ans. Il décide ensuite de se réorienter vers des études universitaires grâce à la passerelle DUBS. Jean Ceppi obtient alors un bachelor en sciences politiques ainsi qu'un master en humanités numériques et sciences politiques à l'Université de Lausanne (UNIL). Il est actuellement salarié à l'Institut d'études politiques de l'UNIL, en tant que concepteur développeur, ainsi qu'à l'atelier Schlaepfer-Capt, à Lausanne, en tant que concepteur numérique. Depuis le 1er juillet dernier, Jean Ceppi est municipal à Chavannes-près-Renens, en charge du dicastère de l'environnement, de la voirie, des travaux et des écoles.

Quand on parle de vous, on pense à votre franc-parler; qu'est-ce que cela apporte au sein de la Municipalité selon vous?

Ma manière de m'exprimer s'est construite par des années d'engagement collectif pour plus de justice sociale et écologique. Elle est donc le reflet de ma détermination à défendre ces causes, à plus forte raison dans le climat politique actuel qui voit les discours et les actes d'extrême droite être banalisés à un point que je trouve inquiétant. En ce sens, je considère que mon rôle au sein de la Municipalité est avant tout de placer la solidarité et la défense des moins privilégié·es à la base de toute réflexion, sans jamais oublier notre impact sur l'environnement.

On le voit, la nouvelle génération souhaite de plus en plus s'engager en politique, comment expliquez-vous ce phénomène?

Face à l'urgence climatique et à un système politique considéré comme trop lent, un nombre exceptionnel de jeunes a effectivement choisi de s'engager politiquement, dans des institutions ou par l'action militante. Cette mobilisation est portée par une prise de conscience de l'importance des enjeux et de la nécessité d'y répondre de manière collective. Je trouve remarquable l'effort de communication qui est ainsi fourni; ces jeunes agissant comme une interface entre la recherche scientifique et la politique au sens large du terme. A nous de transformer l'essai.

Vous avez fondé en 2019 un atelier vélo libre-service et autogéré à Chavannes-près-Renens. Comment la commune soutient ou a-t-elle prévu de soutenir ce genre de projets dans les années à venir?

Je fais partie de la poignée de personnes qui a contribué à l'éclosion de l'atelier autogéré Presta et qui en assure aujourd'hui l'animation. Grâce au soutien d'un collectif lausannois, nous n'avons pas eu à solliciter l'aide de la commune.

En matière de mobilité cyclable, la Municipalité sortante a cependant mis en place une subvention à l'achat de vélos particulièrement complète, puisqu'elle concerne les modèles électriques ou non, neufs ou d'occasion. Il ne fait aucun doute que la nouvelle Municipalité incitera et soutiendra des projets portant une même vision d'entraide et de réduction des déchets.

Quels sont les principaux défis de votre commune, au niveau environnemental, pour les cinq prochaines années?

Comme le reste de la planète, Chavannes-près-Renens va subir le réchauffement climatique. Il est de la responsabilité des autorités d'agir au plus vite pour assurer à notre population un cadre de vie adapté aux bouleversements que nous connaissons déjà, comme les épisodes de fortes pluies et de fortes chaleurs. Par exemple, les projets de renaturation des cours d'eau prennent en compte l'augmentation de débit lors de fortes pluies. L'aménagement de l'espace public devrait suivre la même logique, en faisant de la lutte contre les îlots de chaleur une priorité absolue.

Quelles valeurs pensez-vous pouvoir apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions?

Le respect et la solidarité, envers la population comme vis-à-vis des autres communes, du Canton et de la Confédération. Cela implique qu'il faudra parfois les impliquer et parfois les réclamer. Mais surtout, ne jamais les oublier.

Âgée de 53 ans et Lausannoise d'éducation, Laurence Muller Achtari est mariée et mère de quatre filles. Après une licence en droit suisse et un master en droit européen, elle travaille à la commission européenne à Bruxelles dans le cabinet d'un commissaire européen. Elle rejoint ensuite le secrétariat général d'un conseiller d'Etat vaudois, où elle restera sept ans, puis devient assistante parlementaire fédérale.

Suite à un séjour en Australie, et donc à une autre expérience de vie, elle s'engage dans le tissu associatif du Mont-sur-Lausanne (elle préside notamment pendant dix ans l'association des parents d'élèves), dans le tissu politique (femmes PLR Vaud puis conseillère communale dès 2011) et dans la gestion de l'entreprise familiale, tout en élevant ses quatre filles. Laurence Muller Achtari aime la vie, ses amis, rire, le sport en nature qui la ressource, le milieu culturel dans toute sa diversité, les voyages, son chien et sa famille par-dessus tout.

DISTRICT DE LAUSANNE

Laurence Muller Achtari

Syndique du Mont-sur-Lausanne

Au bénéfice d'une formation de juriste et de plusieurs expériences dans le monde de l'entreprenariat, quels atouts cela représente pour le rôle de syndique que vous occupez depuis le 1er juillet ?

La formation de juriste est certainement un avantage dans la compréhension des institutions, des cadres légaux, de l'utilité de règlementer pour une vie en société bien vécue et de toutes les procédures juridiques qui entourent la vie d'une commune. Mes expériences dans les petites et moyennes entreprises (PME) m'ont aguerrie à la gestion, aux ressources humaines (qui font l'essentiel), aux équilibres financiers et à l'objectif commun (qu'il faut savoir définir et surtout maintenir).

Le collège municipal du Mont-sur-Lausanne est passé au 1er juillet de sept à cinq personnes ; quels changements cela a-t-il impliqué, notamment au niveau de la charge de travail ?

Passer de sept à cinq membres dans une commune en plein développement augmente indéniablement la charge du poste de conseiller municipal, le rendant plus professionnel et moins accessoire. En s'engageant, le conseiller sait que la moitié de sa vie professionnelle sera dédiée à la commune. Réduire le nombre de municipaux a augmenté la cohésion dans les processus de travail et de décisions. Nous arrivons à nous réunir plus facilement, les positions sont plus rapidement données et la réactivité est améliorée. Nous avons de tels enjeux devant nous, se savoir plus présents et soudés est le meilleur atout de départ.

Mère de quatre filles, est-ce un aboutissement pour vous de devenir syndique et de pouvoir leur montrer « l'exemple » ?

Mes quatre filles ont suivi de près tout mon chemin associatif et politique. Je trouvais que la place des femmes ayant des enfants dans le monde professionnel n'était pas organisée alors que toutes les formations leur étaient ouvertes. Combien de fois ne leur ai-je pas dit dans leur enfance « A quoi cela sert d'être formée par l'Etat pour ne pas pouvoir rendre à la société ce que vous avez acquis ? » Aujourd'hui, elles savent qu'en s'engageant, on peut participer à faire changer les choses et apporter sa pierre à l'édifice. Etre formées et indé-

© Maxime Fayet

pendantes, c'est l'essentiel. En ce sens, je suis heureuse de cette confiance qui m'a été accordée qui sonne comme une reconnaissance pour toutes les femmes qui m'ont soutenue et pour mes quatre filles bien sûr.

Contrairement à la législature précédente, vous avez pris la décision de travailler, au sein du collège municipal, de manière transversale. Comment, concrètement, cela améliore le fonctionnement de la Municipalité ?

La transversalité, c'est travailler ensemble vers un objectif commun. Au lieu de découvrir les projets en fin de processus, il s'agit de les initier à plusieurs, ceci afin d'obtenir tous les regards utiles au départ et démarrer le plus juste possible. Dans la réorganisation des dicastères, et ce d'autant plus lors du passage de sept à cinq, nous avons déjà réuni des sujets qui bénéficieraient d'une vision commune. Mais au-delà de ces dicastères, nous aurons des thèmes qui seront portés par des groupes de travail politico-administratifs issus de plusieurs dicastères, pilotés et dirigés par un conseiller municipal mais dont les décisions se prendront au sein du groupe. Quand les projets arriveront en séance de Municipalité, le projet sera déjà connu et porté par plusieurs.

Quels sont les principaux défis de votre commune pour les cinq prochaines années ?

Les principaux défis portent sur le développement que nous allons vivre. En effet, quatorze secteurs à bâtir sont entrés en vigueur en même temps, du fait d'un remaniement parcellaire initié il y a trente ans, dont nous devons assumer les conséquences aujourd'hui. Il faudra investir pour faire face aux besoins mais profiter aussi de cette étape pour améliorer la qualité de vie future d'une population qui augmentera et dont les modes de vie changent. Construire des infrastructures scolaires sans oublier tout le volet parascolaire mais aussi penser aux besoins socioculturels et sportifs d'un village qui devient ville, améliorer nos dessertes en transports publics et créer des véritables voies de

mobilité douce pour favoriser le report modal autant que possible. Répondre au besoin en matière de logement des jeunes et des aîné·es sera tout aussi important. Nos défis sont immenses et nos ressources ne le sont pas. Il faudra planifier par priorité pour cadrer les dépenses, ce d'autant plus que la facture sociale est en augmentation constante, limitant clairement la marge d'autonomie des communes. Ces dernières font face à des enjeux divers et très variés entre elles, dont il n'est pas tenu compte.

Quelles valeurs pensez-vous apporter à votre commune dans l'exercice de vos nouvelles fonctions?

- **La cohésion**

Ayant travaillé dans le service public à différents échelons aussi bien que dans le secteur privé, je puis dire que je connais les deux mondes et qu'il m'est aussi important de penser au maintien d'un service public fort que de préserver et même appuyer l'esprit d'entreprise qui doit perdurer; le réseau de PME étant une richesse locale.

- **L'ouverture**

Je suis ouverte à toutes les façons de vivre, de penser et de croire. J'aime la diversité. Mes différentes expériences à l'étranger m'ont appris à appréhender autrement le monde. Je suis intéressée par le devenir de la société, la jeunesse m'intéresse et je lui fais confiance.

- **L'équité**

C'est mon côté juriste. J'aime que les choses soient justes et motivées. J'essaie de faire en sorte que les décisions prises soient applicables à toutes et tous sans exception. Elever quatre enfants, qui plus est du même sexe, m'a certainement donné de l'expérience dans le domaine!

- **La promotion de la femme**

Jamais dans le sens des quotas mais dans le sens de la compétence: pousser les femmes qui ne se sentent jamais à la hauteur pour oser s'exprimer, oser s'engager, oser entreprendre, oser monter en hiérarchie alors qu'elles en sont tellement capables aussi. Il y a un tissu de femmes entrepreneurs inouï et sous-estimé.

- **Le positivisme**

Je pense foncièrement qu'il y a toujours une solution à un problème. Des crises, nous en traversons et en traverserons, je vois le bien qu'apporte un mal, j'essaie de chercher ce qui fait avancer.

La nouvelle législature en chiffres

+ de 40%

Taux de syndic·ques entré·es en fonction le 1er juillet 2021 qui n'exerçaient pas ce rôle lors de la législature 2016-2021

+ de 20

Nombre de syndic·ques entré·es en fonction le 1er juillet 2021 qui n'étaient pas membres de la Municipalité auparavant

17%

Taux de femmes syndiques pour la législature 2021-2026

50-64 ans

Tranche d'âge la plus représentée parmi les municipaux·ales entré·es en fonction le 1er juillet 2021

6%

Taux de municipaux·ales de moins de 35 ans entré·es en fonction le 1er juillet 2021

Agriculture & professions techniques et scientifiques

Professions les plus exercées par les membres de la Municipalité

302

Nombre de communes vaudoises au 1er juillet 2021 suite aux fusions d'Assens et de Bioley-Orjulaz (réunies sous le nom d'Assens) et d'Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery (devenues Hautemorges)

Sources : *24 heures, Journal de Morges, La Côte,* UCV

Les communes vaudoises actrices à l'international

Partenaire de l'UCV, la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) est une faîtière de près d'une cinquantaine d'organisations actives dans la coopération au développement. Son engagement a deux volets: l'un est d'assurer la qualité et le suivi des projets de ses organisations membres, financés par les collectivités publiques, l'autre est de trouver des financements pour les projets de développement de ses organisations membres. En collaborant avec la Fedevaco, les communes vaudoises gagnent du temps en déléguant le suivi et l'analyse des projets soutenus, simplifient la coordination en ayant un seul interlocuteur, et ont la garantie de la qualité et de la pérennité des projets soutenus.

Alexandre Cavin
Secrétaire général
de la Fedevaco

C'est un fait avéré: la pandémie a renforcé les inégalités entre les populations dites «pauvres» et «riches», en Suisse et dans le monde. Début juin, l'Organisation internationale du travail (OIT) présentait son rapport sur l'impact du Covid sur le marché de l'emploi: en 2020, 114 millions d'emplois ont été supprimés, plongeant ainsi dramatiquement des millions de personnes dans la précarité économique. En 2019, la pauvreté, voire l'extrême pauvreté (ce qui correspond à moins d'1.9 dollar par jour) touchait 31 millions d'individus supplémentaires. Une année plus tard, ils sont 108 millions de plus. Selon le directeur de l'OIT, Guy Ryder, ce ne sont pas moins de cinq années de progrès en la matière qui sont perdues. Cet état de fait nous alarme toutes et tous, car indéniablement, le manque de perspectives professionnelles pousse des populations entières dans la misère et parfois à l'exil.

Or, les communes ont le pouvoir d'impacter positivement le développement mondial. Et à l'heure où le fossé se creuse entre richesse et extrême pauvreté, il devient d'autant plus urgent de le rappeler. La Fedevaco permet d'agir.

«En 2020, **31 communes vaudoises** ont activé ce levier, permettant à la Fedevaco de rassembler près de **500 000 francs** pour les **projets de coopération**.»

Les communes ont un rôle à jouer

Depuis le début de la pandémie, les communes ont été pleinement actrices de l'incroyable solidarité qui s'est tissée dans la population. Et si cet élan se prolongeait au-delà des frontières helvétiques? En s'appuyant sur l'article 71 de la Constitution vaudoise, les communes ont la possibilité de collaborer «avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce équitable». Ainsi, face au vertigineux constat de l'OIT, elles ont un véritable pouvoir d'agir à l'échelle mondiale pour poursuivre leur engagement auprès de populations vulnérabilisées.

En 2020, 31 communes vaudoises ont activé ce levier, permettant à la Fedevaco de rassembler près de 500 000 francs pour les projets de coopération au développement de ses organisations membres et de leurs partenaires. Au total, 69 projets ont été soutenus. Tous répondent à des besoins formulés par les populations locales et traitent de problématiques telles que l'accès aux services de santé, à l'eau et à l'assainissement ou encore la création d'emplois durables dans des régions particulièrement touchées par le chômage.

Action de sensibilisation contre la pandémie.
© Helvetas Bénin

Chiffres clés 2020 de la Fedevaco

31 partenaires communaux

8 partenaires cantonaux

1 partenaire fédéral

49 organisations membres

69 projets de développement soutenus

3 828 427 francs récoltés pour les projets de développement

Les ONG connaissent le terrain

L'exemple d'Helvetas est tout à fait parlant. L'un de leurs projets s'adresse aux jeunes dans une région rurale du nord-ouest du Bénin. L'attractivité des professions en lien avec l'agriculture étant au plus bas, cette région est en proie à un exode rural important. Raison pour laquelle l'ONG travaille à susciter l'esprit d'entreprise dans le domaine de l'agriculture auprès des jeunes, pour qu'ils développent de nouvelles idées et techniques, mais également pour améliorer leurs perspectives professionnelles dans leur commune. Le projet a débuté en 2018 et vise la formation de 2400 jeunes et la création d'environ 200 exploitations d'ici 2024.

Lorsque la pandémie s'est déclarée, Helvetas a évidemment dû réadapter ses activités au Bénin. Mais au-delà de la simple réorganisation, sa fine connaissance du terrain lui a permis de s'investir dans l'endiguement du virus. Patrice Batonwero, coordinateur du projet sur place, témoigne: «Helvetas a su faire la différence en menant des actions de sensibilisation de proximité. Des jeunes ont été formés par des agents de santé pour aller auprès des ménages apporter l'information et distribuer des dépliants explicatifs pour, par exemple, leur apprendre comment bien porter le masque.»

Ce projet en particulier a été soutenu par les communes de Rolle, Lausanne et Eclépens et il s'agit là d'un exemple parmi d'autres. En effet, les projets présentés par la Fedevaco sont tous analysés par une commission de spécialistes qui offrent bénévolement de leur temps afin de réduire au maximum la part financière dédiée à la coordination et à la gestion des projets. Ainsi, chaque franc investi dans des projets de coopération au développement a un impact concret et positif.

La coopération au développement, en bref

La coopération au développement accompagne les structures civiles et gouvernementales locales dans leur propre développement économique, sanitaire, social ou politique. Son objectif est de pallier les inégalités sociales et économiques, exacerbées par la mondialisation. Ces actions sont essentiellement menées par des ONG, mais aussi par les gouvernements. En Suisse, l'organe fédéral en charge de la coopération au développement est la Direction du développement et de la coopération (DDC), attaché au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Un réseau vaudois

Les organisations actives dans la coopération au développement sont de véritables ressources en matière d'expertise pour la gestion de projets, l'analyse de besoins, l'emploi des méthodes participatives et la coordination entre de multiples partenaires. La Fedevaco s'attelle à organiser régulièrement des événements de différentes ampleurs (conférences, table ronde, ateliers, afterwork, etc.) afin de créer la rencontre entre les secteurs publics et privés travaillant sur des thématiques en lien avec le développement durable. Le prochain rendez-vous est donné le jeudi 16 septembre 2021 à Pully, pour une journée dédiée aux discussions et expérimentations des outils du participatif. Pour en savoir plus: fedevaco.ch/participatif. ■

Scannez ce QR code et découvrez la collaboration possible entre les communes et la Fedevaco.

Les **Journées Vaudoises** de la **Construction**

Les entreprises vaudoises de la construction vous ouvrent leurs portes !

LE SAMEDI 2 OCTOBRE 2021

Démonstrations – Visites d'ateliers et de chantiers – Rencontres avec les apprenti·e·s – Renseignements sur les formations supérieures – Animations et bien plus encore : **www.jvc2021.ch**

entrepreneurs! fédération vaudoise

sia section vaud

Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation

EIT.vaud

FVMFAC Fédération Vaudoise des Maîtres Ferblantiers, Appareilleurs et Couvreurs

lignum

Tri et réduction des déchets: des outils de sensibilisation variés, à disposition des communes

Depuis douze ans, la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) propose une palette d'outils pour soutenir les communes dans leurs activités de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.

Florence Frossard
Chargée de projet et communication à Cosedec

Déchets organiques de cuisine: encourager les bons gestes de tri

Nombreuses sont les communes romandes confrontées à des défis en lien avec la collecte des déchets organiques de cuisine. Trop de personnes jettent encore les déchets alimentaires à la poubelle et trop de containers sont remplis de sacs plastiques et autres emballages qui polluent la matière. COSEDEC propose aux communes romandes un soutien afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets organiques collectés. L'adoption des bons gestes de tri repose sur différents facteurs tels que l'infrastructure à disposition, le degré d'information ou la perception des bénéfices retirés. Le projet intervient sur ces aspects à travers des actions de proximité combinées à des supports de communication: flyers, affiches, autocollants pour les containers et bacs de tri, vidéos, etc.

Miser sur le dialogue de proximité

L'approche de COSEDEC mise sur le dialogue de proximité afin de faire évoluer les comportements par le contact personnalisé avec les habitant·es.

Des ambassadeurs vont à la rencontre de la population au moyen d'un stand didactique ou d'animations. Ces moyens de sensibilisation sont mis à disposition pour des marchés, fêtes ou tout autre événement dans les communes. Le public est invité à découvrir le cycle des biodéchets dans sa région,

à prendre conscience des conséquences de la présence de plastiques et à passer à l'action.

Les animations peuvent aussi être déployées dans les écoles afin de sensibiliser les élèves à la préservation des ressources naturelles et aux problèmes

posés par les déchets. Adaptées à chaque degré scolaire de l'école obligatoire, elles invitent les élèves à adopter une position responsable vis-à-vis de leurs déchets, dans une perspective positive de changement.

Par ailleurs, COSEDEC propose aux communes des ambassadeurs·drices du tri qui soutiennent les agents en déchèterie ou dans d'autres lieux de leur choix (éco-points, marchés, etc.) car, souvent, les citoyen·nes manquent d'information sur le tri correct des déchets et les agents de déchèterie de temps pour les informer.

Ce printemps, la coopérative a accompagné la commune d'Orbe dans le cadre d'un changement du système de collecte des déchets de cuisine au centre-ville. «COSEDEC nous a apporté son précieux savoir-faire en matière de communication et d'animation des stands» commente Annick Gilliéron, responsable des services techniques de la commune. «Cela nous a permis de nous concentrer sur les aspects plus administratifs et logistiques des mesures mises en place.» Cet automne, une nouvelle campagne de sensibilisation sera menée à Yverdon-les-Bains avec l'objectif de réduire la quantité de sacs en plastique qui se retrouvent dans les containers.

Contact et informations:
info@cosedec.ch / cosedec.ch

La Lunch Attitude débarque dans le canton, une alternative à la vaisselle jetable

De plus en plus de personnes optent pour des repas à l'emporter, en particulier dans les villes. Une solution pratique mais qui génère quantité d'emballages à usage unique remplissant les poubelles ou se retrouvant abandonnés sur la voie publique. La crise sanitaire et la fermeture des restaurants durant plusieurs mois ont renforcé cette tendance. Pour favoriser la réduction des déchets, responsables.ch – la campagne des périmètres vaudois de gestion des déchets et du Canton – lance l'action Lunch Attitude. Le principe est simple: encourager les client·es des restaurants et take-away à amener leur propre contenant réutilisable. Avec un autocollant rose bien en vue sur leur vitrine, les établissements partenaires s'engagent à remplir les récipients propres apportés. Les villes de Nyon et Renens sont les premières à l'adopter dans le canton.

L'action a ainsi été lancée à Nyon en août 2021 avec 15 établissements partenaires. Renens suivra en octobre et le réseau va s'étendre à d'autres localités du canton. «Nous souhaitons décomplexer le geste d'amener son propre contenant en le valorisant» explique Didier Christen, directeur de SADEC SA, l'un des porteurs de responsables.ch. «Cette campagne s'inscrit dans la volonté des organismes de gestion des déchets du canton de proposer des solutions pratiques pour encourager les Vaudois·es à réduire les déchets.» Une pratique qui se veut complémentaire à des alternatives au tout jetable, à l'exemple des systèmes de consignes. ■

Interview de Roxane Faraut Linares, municipale en charge des infrastructures et de la sécurité à la Ville de Nyon

L'impact de l'augmentation de la vente à l'emporter sur le volume des déchets s'est-il fait ressentir à Nyon ces derniers mois?
Nous constatons depuis plusieurs années une modification des habitudes de consommation de la population avec une augmentation de la vente à l'emporter. Durant la crise sanitaire, la Ville a dû faire face à une amplification du volume d'emballages de nourriture dans l'espace public. Les déchets jetables se sont retrouvés dans les poubelles publiques, souvent au bord de l'indigestion, mais aussi très souvent à même le sol. Nous avons donc mis en place une augmentation des vidanges des corbeilles de rue et installé de nouvelles poubelles.

Pourquoi la Ville de Nyon a-t-elle décidé de promouvoir la Lunch Attitude?
Selon une étude publiée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), près de 14 000 tonnes de matières plastiques se retrouvent chaque année dans les sols et les eaux en Suisse. La plus grande partie de cette pollution provient de l'abrasion des pneus de véhicules et du littering. La Lunch Attitude permet d'apporter une réponse immédiate au retour en force des emballages jetables et donc du plastique sur notre territoire.

Qu'attendez-vous de cette action?
La Lunch Attitude a l'intérêt de réduire les contenants à usage unique, certes, mais nous croyons aussi que l'initiative pourra grandement contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire: les restes, emportés dans un récipient personnel, seront mangés au goûter ou le soir.

Plus d'informations sur lunchattitude.ch
Toute commune intéressée à rejoindre la Lunch Attitude peut prendre contact via info@responsables.ch.

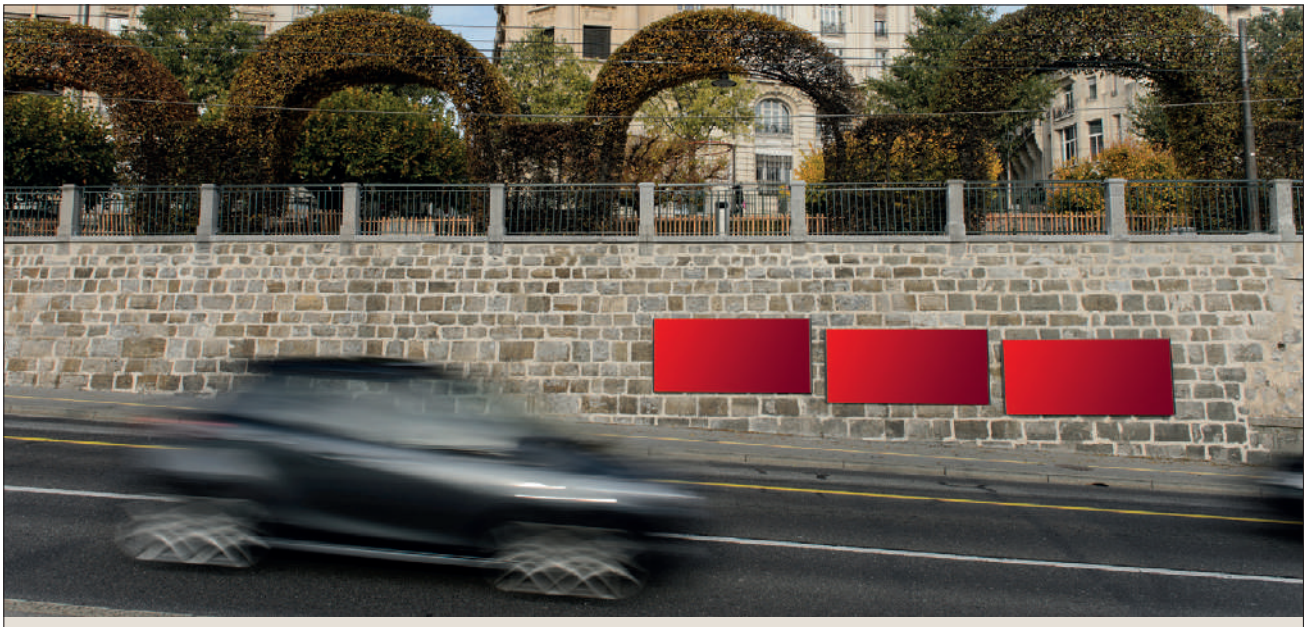

Présence publicitaire marquante dans le canton de Vaud grâce à l'offre publicitaire très complète d'APG|SGA.

Mobilité en hausse, croissance démographique, acceptation élevée et opportunités publicitaires innovantes. Avec la publicité extérieure, vous obtenez une visibilité inégalée.

Pour en savoir plus sur l'offre : www.apgsga.ch

APG|SGA
Out of Home Media

Info Seniors Vaud, une nouvelle plateforme web dédiée aux seniors

Pro Senectute Vaud, partenaire de l'UCV, propose depuis quelques mois une nouvelle plateforme web: infoseniorsvaud.ch. Cette dernière vise à simplifier le quotidien des seniors, grâce à un accès facilité à une information de qualité dans le domaine du social et de la santé. Ce nouveau portail informatique vient compléter l'espace d'accueil et d'information déjà existant à l'Espace Riponne, à Lausanne. Rencontre avec Karine Tassin, responsable information et bénévolat pour Info Seniors Vaud.

Stéphanie Andrzejczak
Chargée de communication et du magazine
Point CommUNE!

Pourquoi Pro Senectute Vaud a décidé, en 2014, de créer le Point Info Seniors, situé à la Riponne? De quel constat est venue cette idée?
Ce service d'information est né du constat que nombre de personnes âgées et leurs familles se retrouvent parfois seules et démunies pour faire face à des situations nécessitant une orientation, des conseils, voire une aide. C'est donc pour remédier aux difficultés vécues par ce public que le Canton de Vaud et Pro Senectute Vaud ont décidé de créer le Point Info Seniors, un guichet d'entrée unique et gratuit vers toutes les prestations et organismes existants. Depuis sa création, le Point Info Seniors a traité des centaines de demandes venant de seniors, de proches mais aussi de professionnels. C'est sur une base empirique que la plateforme web, placée désormais sous l'égide d'Info Seniors Vaud, a vu le jour avec le soutien de l'Etat de Vaud et la contribution d'une trentaine de partenaires actifs au sein du réseau socio-sanitaire.

Avez-vous reçu plus de demandes étant donné la pandémie et la solitude à laquelle les personnes âgées ont dû faire face pendant cette période?
Au début de la pandémie, il y a eu un énorme élan de solidarité de la part de l'entourage et des familles. La Centrale des solidarités, mise en place par le Canton et les Communes, avec le soutien des associations, a, elle aussi, permis de répondre aux nombreuses demandes d'aide au quotidien. Au sein de Pro Senectute Vaud, l'ensemble des professionnels sur le terrain se sont mobilisés pour rester en contact étroit

avec les bénéficiaires de nos activités. Nous avons également renforcé les horaires d'ouverture de l'espace d'accueil et d'information, en passant de 3 à 5 jours ouvrables, ce qui nous a permis de faire face à la situation. Beaucoup de seniors nous ont appelés pour poser des questions relatives au virus et à ses conséquences: aide pour les courses, solitude, sentiment de stigmatisation, angoisses, tristesse et frustration de ne pas voir ses petits-enfants. Je dirais que le soutien a plus été d'ordre qualitatif que quantitatif; le besoin d'une écoute bienveillante s'est avéré encore plus important que d'habitude.

«Aujourd'hui, **74% des seniors sont en ligne**.»

Pourquoi avoir décidé, en 2021, de créer, en plus, une plateforme web? Etait-ce une demande de votre public? Une nécessité étant donné la pandémie?

L'expérience menée avec le Point Info Seniors nous a confirmé le besoin d'un outil fiable, simple d'utilisation et disponible en tout temps, avec tous les renseignements utiles dans les domaines correspondant aux préoccupations quotidiennes des retraité·es. En 2020, l'étude Digital Seniors, mandatée par Pro Senectute, a montré «qu'aujourd'hui 74% des seniors sont en ligne». Le numérique s'impose dans tous les groupes d'âge et, en particulier, dans le domaine de l'information. L'idée de créer cette plateforme existait avant la pandémie mais cette période a incontestablement été une belle opportunité et un incroyable accélérateur pour lancer le projet.

Quel est le profil type de votre public? S'agit-il de personnes qui viennent tout juste d'être à la retraite par exemple?

Nous n'avons pas encore assez de recul pour répondre précisément à cette question, mais ce qui est sûr est que le numérique n'est plus l'apanage des jeunes seniors seulement. Les personnes âgées non connectées sont désormais clairement minoritaires; la plupart d'entre elles ont plus de 80 ans. Nous savons aussi que les professionnels du domaine de la santé, comme les médecins généralistes, sont à la recherche d'informations dans le domaine social. Ils ne savent pas toujours vers quels services ou vers quelles activités orienter leurs patient·es. Le fait d'avoir un espace partagé qui centralise l'information est vraiment une plus-value pour tout le monde.

Votre nouvelle plateforme propose des réponses utiles et pratiques dans six domaines: habitat et sécurité; maintien à domicile; assurances sociales; questions juridiques; dispositions personnelles; santé, prévention et participation sociale. Après quelques mois d'existence de la plateforme, savez-vous quel domaine intéresse le plus les retraité·es vaudois·es?

Les premiers résultats montrent que les trois thématiques les plus recherchées sont dans l'ordre croissant: santé, prévention et participation sociale puis habitat et sécurité et finalement les assurances sociales. Phénomène conjoncturel ou pas, les sous-thèmes les plus consultés sont: «bien-être et santé mentale», «activité physique» et «soins, repas et aide à domicile» avec un intérêt marqué pour les questions liées au transport. A voir si ces tendances se confirment dans les mois qui viennent.

La plateforme comprend aussi un agenda des événements, des bons plans, des actualités ainsi qu'une liste des associations. Comment ces dernières ont-elles été impliquées dans le projet?

En juin 2020, nous avons organisé une première rencontre avec quelques «membres» du réseau socio-sanitaire pour leur présenter le projet qui a été très bien accueilli. Aujourd'hui, une trentaine d'associations et institutions sont devenues partenaires et publient des informations dans les rubriques à leur disposition (agenda, bons plans, actualité). Différents événements sont au programme de ce deuxième semestre avec senior-lab qui organise sa semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre, Santépsy qui lance sa campagne «65+ et santé mentale», Alzheimer Vaud qui propose une nouvelle activité «pARTtage: visites au musée» avec des personnes souffrant de troubles neurocognitifs ou encore Palliative Vaud qui met en place une formation sur les «Derniers secours». Nous espérons qu'avec la reprise des activités et la réouverture des espaces, l'offre va s'étoffer au fil des semaines et des mois.

© Philippe Pache

Les seniors disposent désormais de deux options, entièrement gratuites, pour rechercher une information:

- La plateforme infoseniorsvaud.ch
- L'espace d'accueil et d'information dans les locaux de l'Espace Riponne, à Lausanne, au 021 641 70 70 et aussi par e-mail: info@infoseniorsvaud.ch

Comment voyez-vous l'évolution de cette plateforme?

Je la vois sous deux formes différentes. D'une part, nous aimerions qu'un espace soit réservé aux seniors pour qu'ils puissent partager avec d'autres leurs «bons plans à la retraite dans le domaine des loisirs», par exemple. Nous souhaitons, d'autre part, mettre en place des relais de l'information qui pourraient jouer ce rôle de courroie de transmission entre l'information brute et la personne âgée, partout dans le canton. Car si cette plateforme constitue un outil de base essentiel, le lien informationnel reste le cœur de notre mission. Et les communes ont un rôle central à jouer pour faciliter l'accès de tous les seniors à l'information. ■

OPTIMISEZ LA **GESTION DE VOS SÉANCES** AVEC MEETING !

À découvrir ici

citizen.ch/meeting

Groupe T2i, éditeur de logiciels et prestataire de services, accompagne les collectivités publiques dans leur démarche de digitalisation depuis plus de 35 ans.

CITIZEN
powered by T2i

GROUPE T2i - 058 666 20 20
contact@groupe-t2i.com
www.citizen.ch
SIERRE - RENENS

Des experts bénévoles au service des associations vaudoises

Grâce au dispositif que la Fondation Compétences Bénévoles propose, les associations vaudoises bénéficient d'un soutien sur-mesure, fondé sur la transmission de savoirs et dispensés par des bénévoles expert·es. Reconnue d'utilité publique par le Canton de Vaud, la Fondation Compétences Bénévoles est, depuis treize ans, au service des organismes à but non lucratif actifs en Suisse dans les domaines de la santé, du social, de la culture, de l'environnement ou du sport.

Caroline de Palézieux
Responsable régionale pour le Canton de Vaud et responsable communication de la Fondation Compétences Bénévoles

En offrant gratuitement une ressource bénévole sur-mesure aux associations, la Fondation les aide à mener efficacement leur action d'intérêt public. Piliers indispensables de la cohésion sociale, les associations peuvent en effet avoir besoin d'appui dans la mise en place de projets ou dans une réflexion d'ordre institutionnel.

Comment ça fonctionne

La Fondation accompagne, à sa demande, toute institution à but non lucratif qui souhaite démarrer un projet dans un des domaines clés de son organisation. Pour cela, elle met à sa disposition un·e expert·e du domaine, issu·e du réseau de bénévoles. Par ailleurs, la Fondation coordonne la collaboration afin d'assurer un soutien ciblé et efficace. Le rôle du·de la bénévole est de transmettre un savoir et un savoir-faire. Les outils délivrés et les connaissances ainsi acquises renforcent le fonctionnement de l'association de manière durable.

Un réseau solide de bénévoles aux compétences variées

Un vivier de professionnel·les confirmé·es compose le réseau de bénévoles de la Fondation. En emploi ou retraités, ces membres ont en commun une large expérience professionnelle et des connaissances pointues dans des domaines spécifiques. Par conviction et par solidarité, ces personnes s'engagent de manière ponctuelle au cours de missions en faveur d'organismes poursuivant des buts d'utilité publique.

Les domaines de compétences pour lesquels les associations sollicitent l'accompagnement de la Fondation sont principalement les suivants: marketing, communication, vente, organisation, management, ressources humaines, informatique, finance, comptabilité, achats et logistique. Les compétences des bénévoles recoupent donc ces domaines.

Le rôle central de la Fondation Compétences Bénévoles

La Fondation Compétences Bénévoles accompagne l'organisme sans but lucratif et le·la bénévole dans toutes les étapes de la collaboration. Cette coordination menée par l'équipe salariée assure à chacun de rester dans son rôle et à toutes les parties le respect de leurs attentes et besoins. Le cadre ainsi fixé permet d'atteindre les objectifs définis conjointement lors du démarrage de la collaboration.

Les indispensables parrains

Afin de pouvoir offrir cette ressource gracieusement au secteur associatif, les parrains de la Fondation reconnaissent sa valeur ajoutée en la soutenant financièrement. Qu'ils soient des pouvoirs publics, des entreprises, des institutions ou des privés, tous ensemble permettent à plusieurs dizaines d'organisations à but non lucratif de bénéficier chaque année de l'aide de la Fondation.

La Fondation Compétences Bénévoles en quelques chiffres

- **210** bénévoles expert·es, membres du réseau
- **250** projets soutenus
- **13** ans à œuvrer, grâce au soutien des parrains
- **4** bureaux en Suisse romande

Pour en savoir plus, rendez-vous sur competences-benevoles.ch ou écrivez à info@competences-benevoles.ch

La Constitution vaudoise

Le bénévolat est une contribution au bien et à l'intérêt communs.

Le Canton de Vaud et les Communes encouragent et soutiennent les activités bénévoles. L'article 70 de la Constitution vaudoise y est même consacré; en reconnaissant les associations comme partenaires, Canton et Communes peuvent leur déléguer des tâches d'intérêt général.

Découvrez en page suivante le témoignage de l'association Espace Proches.

Rencontre avec Mercedes Puteo, directrice d'Espace Proches et municipale de Saint-Oyens, qui a fait appel à la Fondation Compétences Bénévoles

Après avoir exercé le métier d'infirmière, Mercedes Puteo a été responsable de centres médico-sociaux à Bussigny puis à Rolle pour une durée totale de quatorze ans. Depuis près de quatre ans, elle est directrice d'Espace Proches à Lausanne; cette association est un centre d'accueil, d'information et de soutien pour tous les proches aidants du canton de Vaud. Il est animé par une équipe de professionnel·les de la santé.

Mercedes Puteo est également municipale à Saint-Oyens depuis dix ans, chargée de divers dicastères (mobilité, transports publics, espaces verts, forêts, cimetière, paroisse, ARCAM). Elle tire un parallèle entre sa fonction de municipale et son métier de directrice d'Espace Proches. Le premier permet d'agir concrètement pour le bien commun dans son environnement. Son poste chez Espace Proches lui permet de faire avancer la question des proches aidants et de leur faciliter la vie.

L'association Espace Proches a fait appel à la Fondation Compétences Bénévoles à plusieurs reprises, notamment pour un projet dans le domaine du marketing en 2018 et, dernièrement, pour un projet informatique.

Pourquoi avoir fait appel à deux reprises à la Fondation Compétences Bénévoles?

Nous avions besoin de pallier le manque de compétences au sein de notre petite structure face à deux défis importants. Je me suis donc mise en quête d'un moyen permettant de répondre aux besoins d'Espace Proches et de bénéficier d'un transfert de compétences par un spécialiste. Et c'est là que Compétences Bénévoles m'a paru fournir la solution idéale: elle met à disposition des structures associatives des bénévoles hautement spécialisé·es, dans des domaines spécifiques; ces derniers·ères donnent de leur connaissance et de leur temps. Cette idée m'a tout de suite séduite.

Est-ce que l'aide apportée correspondait à vos attentes?

Oui! Guillaume (spécialisé en informatique) et Jean-Pierre (spécialisé en communication), les deux bénévoles, n'ont pas fait le travail à ma place mais m'ont apporté leur expertise en s'adaptant et en enrichissant l'accompagnement, pour aller dans la direction qui convenait le mieux à l'association. Jean-Pierre m'a aidée à poser la stratégie de communication. Il m'a donné des outils. Nous avons travaillé main dans la main pour viser et atteindre un résultat optimal en nous appuyant sur les compétences de chacun: lui, avec sa connaissance de spécialiste en communication et moi, avec l'expertise dans le domaine du social et de la santé liée aux proches aidants. Les deux bénévoles m'ont donné du travail; ils m'ont poussée dans mes retranchements. Je me suis enrichie en termes de compétences à leur contact.

Quels sont les résultats concrets de ces deux accompagnements?

Grâce à Guillaume, nous avons été capables d'élaborer un cahier des charges nous permettant de lancer un appel d'offres auprès de prestataires de services pour une solution informatique et nous avons pu analyser les propositions reçues de manière efficace.

L'aide apportée par Jean-Pierre a aussi porté ses fruits. Après avoir posé divers éléments nécessaires à sa stratégie de communication, Espace Proches a acquis une cohérence dans la conduite de ses projets et dans ses relations avec ses partenaires de manière durable.

Chaque collaboration a été une aventure, un parcours face à une montagne. Les deux bénévoles ont été très touchés par notre mission et nous ont apporté leur soutien de manière bienveillante. Le tout est exercé sans pression mais dans le respect du cadre posé par la Fondation Compétences Bénévoles.

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch
Spécialiste toitures & façades

Le propre de ce soutien est que la collaboration se passe de manière assez libre, même si le·la bénévole s'implique pleinement, car il n'y a pas d'enjeu de rendement. En outre, j'ai rencontré deux personnes magnifiques avec des compétences professionnelles pointues mais aussi des compétences humaines importantes. Je referai appel à la Fondation sans hésiter car la rencontre humaine est forte et l'accompagnement de qualité.

Comment se passe l'accompagnement avec le·la bénévole ?

Il s'agit tout d'abord d'une co-construction. C'est celui qui est accompagné – en l'occurrence moi – qui chemine, qui met en place. J'ai gagné en assurance dans des domaines que je ne maîtrisais pas ou peu. La démarche proposée par la Fondation Compétences Bénévoles (qui peut se résumer par « faire avec ») est un chemin naturel. Le regard externe est primordial bien que les questions posées puissent être surprenantes et qu'elles conduisent souvent à déconstruire ses propres représentations. Je savais, en m'engageant, que j'aurais à m'investir pour, à la fin, avoir toutes les cartes en mains pour construire et aller de l'avant seule, une fois la collaboration avec le·la bénévole terminée.

> « Chaque **collaboration** a été une **aventure**, un **parcours** face à une montagne. »

Quelle est, selon vous, la plus-value de la Fondation Compétences Bénévoles ?

Son professionnalisme et le fait qu'elle tienne ses engagements du début à la fin. Les bénévoles ont une forte valeur ajoutée et le cadre est clair dès le départ : demande de collaboration contenant le besoin formulé, contrat établi et charte de projet posée. On sait vers quoi on s'engage. Sa force est aussi le dialogue qu'elle établit entre toutes les parties pour que tout aboutisse et que la mission soit remplie. Tout est mis en œuvre pour que le·la bénévole adéquat·e soit mis·e en relation avec l'association. ■

CAMANDONA
www.camandona.ch

CAMANDONA SA
Rue de Cossonay 30
Case postale 171
CH- 1023 Crissier
info@camandona.ch
Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01

GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

Succursales, centres de production :
Lausanne - Renens - Gland — Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01
Daillens — Tél. / Fax +41 (0)21 861 84 00 / 01
St-Triphon - Collombey — Tél. / Fax +41 (0)24 499 05 00 / 01

eAdmin.ch : La digitalisation des administrations communales se poursuit en Suisse romande où l'on constate que les plateformes de communications et d'échanges au service des citoyens évoluent considérablement.

Ce que l'on nommait parfois guichet virtuel (généralement une page web permettant le téléchargement de formulaires à imprimer chez soi et à transmettre physiquement à la commune) est désormais avantageusement remplacé par une véritable cyberadministration communale, intégré dynamiquement au système d'information communal et permettant d'interagir depuis n'importe où avec sa commune pour de plus en plus de prestations (déménagement, eAttestation, consultation de factures, etc.) C'est ce que propose la solution ***eAdmin***, une plateforme intégrée au site internet de la commune qui interagit directement et de manière synchrone avec la solution innosolvcity (anciennement appelée nest et largement déployée au sein des communes suisses avec aujourd'hui un total de 3 mio d'habitants administrés par les communes qui ont fait le choix de cet outil.)

Le pari intéressant d'***eAdmin*** a été de consolider les compétences d'un spécialiste des développements de solutions web (www.quicksite.ch) avec celle d'un intégrateur du logiciel innosolvcity, acteur de la mise en oeuvre de solution communales et interlocuteur quotidien de ces administrations (www.primetechnologies.ch).

Les communes ont rapidement décelé un intérêt, notamment pour leurs citoyens, puisque à peine lancé en 2020, **www.eadmin.ch** a déjà recueilli les intentions de déploiements de plusieurs villes et communes en Suisse romande. Pour certaines, cette cyberadministration est déjà en ligne !

Les citoyens peuvent effectuer l'enregistrement de leur arrivée dans la commune, réserver une location ou demander une attestation. Le paiement en ligne est rapide, facile et totalement sécurisé. Le guichet digital ajoute une grande flexibilité, un gain de temps et de confort pour les habitants 24h/24.

Pour l'administration communale, les bénéfices sont aussi nombreux : un gain d'efficience, un flux de travail facilité et une sécurisation optimale de la saisie des données. La plateforme numérique a également été pensée pour que chaque commune puisse être autonome pour la création et la publication de formulaires dynamiques pour la cyberadministration.

Prime technologies

www.primetechnologies.ch

Recette gourmande des Paysannes vaudoises

L'Association des Paysannes vaudoises vous propose une recette santé pour accompagner votre retour de vacances tout en énergie. Voici notre granola maison, à déguster au déjeuner accompagné de yoghourt nature, de fruits frais ou tel quel, comme en-cas lors de la récré des enfants ou de la pause des grands.

Granola maison

DIFFICULTÉ TRÈS FACILE
PRÉPARATION 10 MINUTES
CUISSON 30 MINUTES

INGRÉDIENTS

- 200 g de gros **flocons d'avoine**
- 50 g de **flocons de maïs** (cornflakes)
- 90 g d'**amandes** entières
- 90 g de **noisettes** entières
- 40 g de **graines de tournesol**
- 30 g de **graines de courge**
- 250 g de **miel** vaudois
- 20 g d'**huile** de colza

1 Mélanger les flocons d'avoine et de maïs dans un bol.

2 Concasser grossièrement les amandes et les noisettes, ajouter.

3 Ajouter les graines de tournesol et de courge entières. Mélanger et réserver.

4 Tiédir le miel dans une petite casserole et ajouter l'huile de colza. Mélanger.

5 Ajouter le miel aux flocons et aux oléagineux. Mélanger.

6 Disposer la masse dans un plat à gratin chemisé de papier sulfurisé. Tasser la masse sur une épaisseur d'environ 1-1,5 cm d'épaisseur.

7 Cuire 30 minutes au four préchauffé à 170°C.

8 Laisser refroidir et concasser grossièrement au format souhaité.

9 Accompagner de yoghourt nature et de fruits frais.

C'est avec joie et fierté que les Paysannes vaudoises vous annoncent la parution d'un nouveau classeur de recettes. Cette 3e édition regroupe **plus de 230 nouvelles recettes et de nombreuses astuces**, tout en mettant en valeur les produits du terroir. Infos et commandes : paysannesvaudoises.ch.

AVDCH! Contrôles des habitants: accueil, proximité et accessibilité à l'heure du numérique

Florence Nedrotti
Cheffe de l'Office de la population de Pully et membre de l'AVDCH

L'accueil, c'est quoi?

A l'évidence, bien accueillir c'est écouter, informer, orienter, conseiller, se rendre disponible et être poli·e. Toutefois, une remise en question de l'administration à l'aube des évolutions à venir est nécessaire. Les enjeux principaux sont: la révision de la terminologie et du contenu de la Loi vaudoise sur le contrôle des habitants (LCH), la mise en fonction de la plateforme eDéménagementCH (annonce de déménagement en ligne) et autres cyber-prestations (identité électronique).

Le contrôle des habitants (CdH), parfois appelé d'une manière plus contemporaine «office de la population» ou «service des habitants», est souvent le premier contact avec l'administration suisse pour un primo arrivant (nouvelle personne, suisse ou étrangère, arrivant sur le territoire). Les CdH représentent une carte de visite du pays, du canton, de la commune.

Ce premier contact est une des étapes marquantes dans la vie d'une personne car il existe parfois une part d'appréhension vis-à-vis de l'administration (culture, langue, pays de provenance, expériences passées). Notre rôle est de mettre tout en œuvre afin de faire de cette prestation un moment bienveillant et de créer un lien de confiance, un point d'échanges pour la personne et les familles nouvellement arrivées dans une commune. Ces éléments sont primordiaux, tant pour les citoyen·nes suisses que pour l'intégration des ressortissants étrangers, et méritent toute notre attention au quotidien.

Evolution de l'accueil

> 2012
- Accueil spontané
- Appliquer les instructions
- Salutations

2012-2020
- Accueil (procédure)
- Appliquer les instructions
- Personnalisation des informations à l'entretien
- Mettre en œuvre un environnement propice
- Salutations (procédure)

dès 2022
- Anticiper (partenariat)
- Evaluer et proposer des options
- Mettre en œuvre différents canaux d'accueil
- Accueil (procédure)
- Adapter les instructions selon les options choisies
- Salutations (procédure)
- Entretien de suivi (après 2-3 mois)
- «Coaching»
- Mise en relation avec les services pour les cas complexes
- Rôle de boussole avec le pôle partenaire

> «**La machine conduit l'homme à se spécialiser dans l'humain.**»
>
> Jean Fourastié, *Le Grand Espoir du XX^e siècle*, 1949

Prévoir les outils du futur tout en garantissant l'accessibilité à toutes et à tous

Peut-on se contenter d'un formulaire en ligne à compléter? Non, bien entendu. Il est impératif que la démarche aille plus loin, l'usager et son individualité doivent avoir la priorité. Tout n'est pas figé même si des normes et cadres légaux existent. Les outils informatiques doivent intégrer cette notion. Ce ne sont pas les citoyens qui doivent s'adapter aux outils informatiques mais l'inverse. La vie est le mouvement perpétuel et l'administration du futur doit être ergonomique et souple. Le rôle de l'administration est de rendre accessibles les prestations à toutes et à tous. Chaque situation étant unique, il n'est souvent pas possible de tout régler en trois étapes sur son smartphone. C'est pour cette raison que les CdH sont tenus de proposer certaines prestations tout en veillant à maintenir la possibilité d'un contact d'humain à humain qui permet, dans la plupart des cas, d'accomplir le but recherché.

Objectifs et missions des contrôles des habitants

Pour atteindre ces objectifs, tous les acteurs, à tous les échelons de l'administration, travaillent main dans la main avec professionnalisme et bienveillance. Le contrôle des habitants est un interlocuteur de choix, polyvalent, fiable et dis-

Source des tableaux et extraits de texte de Mme Teuta Jakaj du Service des habitants d'Ecublens.

ponible. C'est d'ailleurs souvent vers ce dernier que s'adressent encore les personnes nouvellement établies quelque temps après leur arrivée, ayant la certitude qu'elles sauront trouver conseil auprès de leur premier interlocuteur.

Le Comité de l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers (AVDCH) se tient à disposition et à l'écoute de toutes les initiatives des municipalités ou services étatiques qui ont également à cœur de miser sur des prestations de proximité qui sont clairement compatibles avec les services en ligne actuels et à venir. ■

Erratum

Le Service cantonal de la population (SPOP) souhaite apporter quelques précisions suite à l'article paru en page 39 du dernier numéro de *Point CommUNE!*, sous la plume de Madame Florence Nedrotti.

Le projet fédéral PA19 introduit un nouveau support, au format carte de crédit, pour les titres de séjour des ressortissant·s européen·nes (UE et AELE); ces dernier·ères doivent désormais enregistrer leurs données dans un centre de biométrie (à Lausanne pour les résident·es vaudois·es). Contrairement à ce que suggère l'article, l'âge seul n'est pas un critère permettant d'être dispensé du déplacement à Lausanne: seules les personnes qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer peuvent obtenir une dérogation, sur la foi d'une attestation médicale. Par ailleurs, la modification de la répartition entre Canton et Commune des émoluments encaissés par les contrôles des habitants ne concerne pas l'ensemble des prestations. Enfin, il convient de relever que les formations destinées aux préposé·es sont mises sur pied avec le concours du SPOP.

Dans le contexte de ce nouveau dispositif mis en place dans le canton de Vaud depuis le 1er juillet 2021, le SPOP apprécie son partenariat avec l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers (AVDCH) et les contrôles des habitants des communes et les remercie vivement pour leur appui.

SOPV/CDPV! Nouvelles présidences pour la législature 2021-2026

Annoncées dans le dernier numéro de *Point CommUNE!*, les assemblées générales (AG) de la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV) et de la Conférence des Directeurs de Police (CDPV) se sont déroulées durant l'été, les 25 juin et 26 août derniers, en présentiel, avec, à la clé, et à leur tête respective, un nouveau président pour chaque association, élu pour la législature 2021-2026.

Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

Le 15 juin à Nyon, la CDPV clôturait la législature 2016-2021 par une AG statutaire qui prenait notamment congé des membres sortants du comité: sa présidente, Mme Valérie Jaggi Wepf (Nord vaudois), Mme Anne-Catherine Aubert-Despland (région Morges), MM. Marcel-André Panzera (Ouest lausannois) et Daniel Hediger (Chablais); avec les remerciements des délégués des 52 communes membres de la Conférence. Ce fut d'ailleurs l'occasion de présenter, pour la Police de l'Ouest lausannois, un bilan (positif) intermédiaire de l'opération REGIO menée in situ, depuis 2018, avec la Gendarmerie vaudoise. L'exposé a été présenté par l'auteur de l'étude, le Dr Michaël Meyer, responsable de recherche à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne (UNIL). Le renouvellement du comité CDPV, une fois les répartitions des dicastères des municipalités terminées, et leurs membres assermentés, a été annoncé au 26 août 2021 (voir page 52).

Assemblée générale ordinaire de la SOPV du 25 juin 2021

Réunis statutairement à la grande salle de Paudex, avant de rejoindre le port du Pully, les officiers des Polices communales (PolCom), venus en nombre élire un nouveau président… l'ont fait au terme d'un seul tour de scrutin, à la majorité simple. Le lieutenant-colonel Frédéric Schaer, commandant de la Police de l'Ouest lausannois (POL), succède ainsi au lieutenant-colonel Pascal Pittet, le commandant de la Police du Nord vaudois (PNV), lequel a présidé la société de 2011 à 2021.

Né en 1970, commandant de la Police de l'Ouest lausannois, M. Frédéric Schaer exerce cette fonction depuis 2013. A son mandat de président de la SOPV s'ajouteront, comme pour son prédécesseur, la présidence de la Conférence des Commandants de police (CCPV) et diverses représentations au niveau du Canton, notamment comme porte-parole des Polices communales vaudoises, avec le Commandant de la Police municipale de Lausanne, au sein du comité de la CDPV et de la Direction Opérationnelle du Canton.

Hôte des lieux en ce 25 juin, le président du comité de direction de la Police de l'Est lausannois (PEL), M. Jean-Marc Chevallaz, municipal de la sécurité publique de Pully, a formé des vœux de succès à l'adresse du nouveau président dans le contexte qui prévaut depuis 2020, crise sanitaire oblige, du

Des vœux de succès et des remerciements: passation de pouvoirs entre les commandants Pascal Pittet, président sortant de la SOPV, et son successeur Frédéric Schaer.

MSE CONSEIL
www.archiviste.ch
Classement, organisation, archivage, accompagnement de projets GED
Avenue des Boveresses 32 - 1010 Lausanne
mse.conseil@citycable.ch - 079 290 37 51
au service des communes romandes depuis 2003

Machines-Services – Bernard Thonney
Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales. Vélomoteurs Bye Bike.
Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

rapprochement des polices vaudoises appelées à collaborer ensemble au futur de la police coordonnée.

De chaleureux remerciements pour ses dix années de présidence de la SOPV ont par ailleurs été adressés au lieutenant-colonel Pascal Pittet, à qui l'assemblée a décerné le titre de membre d'honneur.

Ci-dessous, le comité de la SOPV avec, de gauche à droite, M. Stéphane Ducret (APOL), premier lieutenant; M. Dan-Henri Weber (PEL), lieutenant-colonel, vice-président de la SOPV; M. Frédéric Schaer (POL), lieutenant-colonel, président de la SOPV; M. Christophe Schmidt (PNR), capitaine, et M. Pascal Petter, secrétaire général CDPV-SOPV. Sont absents de la photo: M. Christian Baeriswyl, premier lieutenant et caissier ainsi que M. Jean-Pierre Muther, membre d'honneur et «délégué» aux membres honoraires.

La Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV) a élu son nouveau président pour la législature 2021-2026

Réunis à Yverdon-les-Bains le 26 août 2021 en assemblée générale constitutive, les délégués des 52 communes membres de la Conférence ont élu M. Jean-Marc Chevallaz, conseiller municipal à Pully, à la présidence de la CDPV. Mme Valérie Jaggi Wepf, présidente sortante, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de municipale d'Yverdon-les-Bains au printemps dernier, a achevé sa présidence de cinq ans avec la reconnaissance de ses pairs.

Né en 1971, économiste d'entreprise, M. Jean-Marc Chevallaz préside l'Association Sécurité Est lausannois et est membre du comité de la CDPV depuis le 1er juillet 2016.

Le nouveau comité, composé d'un.e représentant.e de chacun des neuf corps des Polices communales vaudoises (PolCom), s'articule comme suit pour la législature 2021-2026:

- Président: M. Jean-Marc Chevallaz, Police de l'Est lausannois
- Vice-président: M. Pierre-Antoine Hildbrand, Police municipale de Lausanne
- Membres: Mmes Roxane Faraut (Police Nyon Région) et Diane Morattel (Police du Chablais vaudois); MM. Jean-François Clément (Police de l'Ouest lausannois), Bernard Degex (Police Riviera), Jean-Paul Demierre (Police Lavaux), Laurent Pellegrino (Police Région Morges) et Christian Weiler (Police du Nord vaudois).

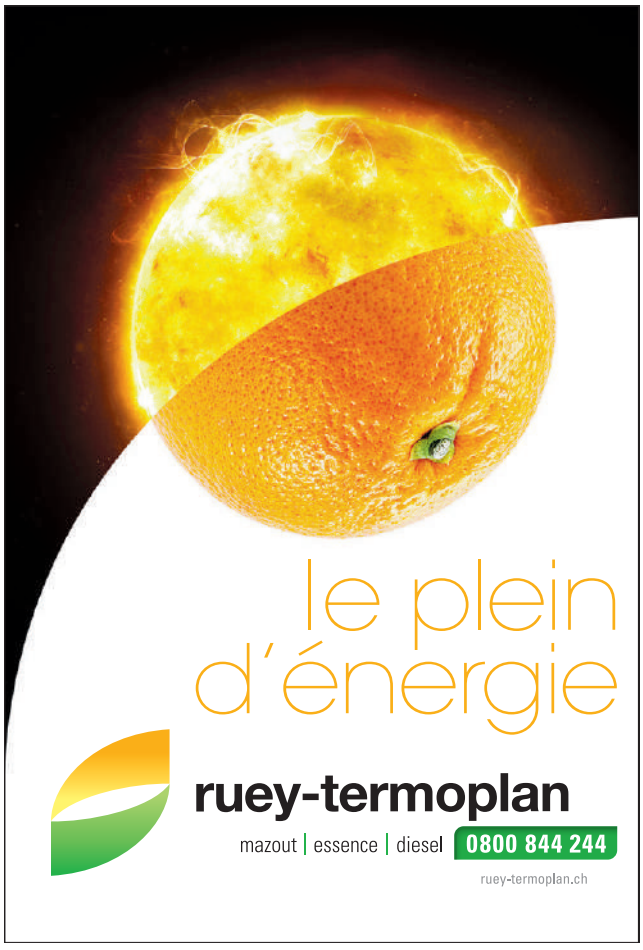

Président de la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV) depuis juin 2021, le lieutenant-colonel Frédéric Schaer, commandant de la POL, a adressé des vœux de succès au nouveau président de la CDPV, se réjouissant de la poursuite de la collaboration entre les deux associations, politique et opérationnelle, des PolCom.

Quelques enjeux à venir pour les Polices communales vaudoises

La poursuite de la collaboration renforcée (CoRe), entre les neuf Polices communales et la Police cantonale vaudoise, née de l'entrée en vigueur du plan ORCA et des expériences menées dans l'Ouest lausannois (REGIO), connaîtra, en fin d'année 2021, ses premières conclusions. Elles ne concerneront toutefois que les aspects opérationnels de la collaboration, les «effets collatéraux» relatifs au financement de la sécurité publique (nouvelle facture policière des communes) étant encore en examen; ce financement est en effet lié à la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), toujours en «gestation» à la fin du 1er semestre 2021.

Outre des aspects purement techniques, par exemple relatifs à l'évolution informatique des logiciels «police», les représentants politiques des polices communales vaudoises seront appelés à poursuivre l'examen de l'harmonisation des statuts des Polices vaudoises. A noter que celles-ci se caractérisent par dix employeurs différents (Etat de Vaud, Ville de Lausanne et huit associations régionales) qui offrent des conditions de travail propres à chaque entité et des prestations de retraite qui varient, elles aussi, selon les trois caisses de pensions en présence (Canton, Lausanne, CIP), lesquelles couvrent les quelque 2000 policier·ières et gendarmes du canton. ■

M. Jean-Marc Chevallaz, nouveau président de la CDPV et Mme Valérie Jaggi Wepf, présidente de 2016 à 2021, devant une partie des délégués des communes membres de la CDPV à La Marive, à Yverdon-les-Bains

Terre Vaudoise

CADEAUX fin d'année

- **Faire plaisir** en offrant l'excellence du terroir vaudois
- Corbeilles, **boxes gourmandes** et bons-cadeaux
- **Livraisons** groupées ou individuelles

Service TRAITEUR

- Pour tous vos **événements** de l'apéritif au dessert
- Le savoir-faire des **Paysannes Vaudoises**
- **Cuisine authentique**, pleine de saveurs

Rendez-nous visite dans notre magasin à la Rue de Genève 100 à Lausanne

www.terre-vaudoise.ch

info@terre-vaudoise.ch | +41 21 614 25 65

VAUD
TERRE D'INSPIRATION

regio garantie
Suisse. Naturellement.

Vaud du ciel

Cette rubrique présente le projet « Vaud du ciel » (vaud-du-ciel.ch) de Jean-Michel Zellweger, qui réunit, en trois tomes, des photos historiques et plus récentes du territoire vaudois afin de montrer l'évolution à travers les années.

1946

Ville de Gland

Les photos sont prises en direction du nord-ouest. Sur la photo ancienne, on distingue au premier plan la gare, avec son hangar en bois, qui semble être toujours là en 2015, rénové. Gland, qui était encore un petit village, avec un vignoble en coteau et des forêts sur la partie supérieure (Crêts de La Côte) s'est radicalement transformée. Sa silhouette, hormis le noyau du bourg historique, n'a plus rien à voir avec celle de l'après-guerre. De nombreux villages ont vu le jour à l'arrière-plan (Vich, Begnins, etc.). En bas, traversant l'image en biais, on remarque sur la photo ancienne la future avenue du Mont-Blanc et, à l'arrière, en biais également, la rue du Perron. A noter que, depuis 2015, la Ville s'est encore développée.

2015

Agenda UCV

COMITÉ DE L'UCV	CONSEIL DES 50	GROUPE DES VILLES	GROUPE BOURGS ET VILLAGES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Jeudi 14 octobre *17h00* **Vendredi 12 novembre** *7h00 – Bussigny*	**Jeudi 23 septembre** *14h00* *Mont-sur-Lausanne* **Jeudi 9 décembre** *14h00* *Mont-sur-Rolle*	**Mardi 9 novembre** *7h30* *Lausanne*	**Mercredi 13 octobre** *14h00* *Froideville* **Mercredi 3 novembre** *14h00* *Le Vaud*	**Mercredi 3 novembre** *18h00* *Payerne*

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur **ucv.ch/agenda**

Agenda associations

AVSM	AVDCH	ACVBC	aVDaas	AVIATCO	SOPV	CDPV
Vendredi 8 octobre 2021 Assemblée générale *Savigny*	**Vendredi 5 novembre 2021** Assemblée générale *Chavannes-près-Renens*	**Vendredi 16 septembre 2022** Assemblée générale *Yverdon-les-Bains*	Assemblée générale virtuelle	Assemblée générale virtuelle	Assemblée générale 2022 à fixer	Assemblée générale 2022 à fixer

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu·es, cadres et employé·es communaux sur **ucv.ch/formations**

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via **conseils@ucv.ch** ou au **021 557 81 30**.

Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale.*

Disponible sur ucv.ch/manuel

UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.

L'UCV sur LinkedIn

Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

linkedin.com/company/ucv

CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY
QUALITÉ GARANTIE
LABEL OR
Terravin
CUVÉE CERTIFIÉE
CAVE DE LA CRAUSAZ
Féchy
Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi
Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

LP
LIAUDET PIAL
RÉHABILITATION
RÉPARATION PAR LE
GAINAGE DES CANALISATIONS
AVANT
APRÈS
ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIETALE
QUIK
by VSA
Intervention 24/7 numéro gratuit 0800 621 621 www.liaudet-pial.ch

Construction
Maillefer III

- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

Investir dans le bien-habiter

Visionnez le film du 100e anniversaire de la SCHL!

100e SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

www.schl.ch

HGR